

CCI TOGO
Chambre de Commerce et d'Industrie de Togo



**EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE
LIÉE AU COVID-19 SUR LES ACTIVITÉS
DES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVÉ
TOGOLAIS**

Mai 2020

Première Semaine du Secteur Privé, un pari gagné pour plus d'implication des opérateurs économiques dans la réussite du PND.



REMERCIEMENTS

Dans un contexte tout particulier de crise sanitaire mondiale liée à la pandémie du Covid-19, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), attentive à l'amélioration du Climat des Affaires, a initié une étude en vue d'en évaluer les effets sur les activités des entreprises.

La réalisation de cette étude est le fruit de la collaboration entre la CCIT et les partenaires techniques et financiers en l'occurrence le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques, (INSEED) et l'Université de Lomé (UL), qui se sont investis pleinement et avec abnégation pour que cette étude aille à son terme.

Nous remercions les hautes autorités du pays, particulièrement le Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, qui ne ménage aucun effort pour faire du secteur privé le fer de lance de la croissance économique et du développement et qui, encore en cette période de crise sanitaire, est à l'écoute des acteurs du monde des affaires.

Notre profonde gratitude va également à l'endroit de tous les opérateurs économiques, de Lomé et de l'intérieur du pays, qui ont accepté de participer à cette action en renseignant le questionnaire qui leur a été soumis.

Enfin, nous n'oublions pas toutes celles et tous ceux qui, de diverses manières, ont apporté leur contribution à travers leurs conseils et soutiens durant la collecte des données, leur traitement et analyse, jusqu'à la publication des résultats de l'enquête.

Essohouna MEBA

Président de la CCIT



Ti Togo Invest



GLOBAL TRADE AND
DEVELOPMENT GMBH

*“ Une nouvelle
âme pour la
ville de Lomé ”*

LOMÉ CROISIÈRE

- 16 km² du bassin de Zio et Atiéguo aménagés et lôtis
- Port sec
- Centrale solaire de 100 MW en deux phases
- Raffinerie modulaire de 30.000 b/j
- Usine de traitement et de dessalement de l'eau de 50.000 m³
- Hôpital général de 150 lits
- Hôtel cinq étoiles de 300 chambres
- Université, école, laboratoire scientifique
- Logements 30.000 unités haut standing, moyen standing et logements sociaux

LOMÉ CROISIÈRE

Opportunités

5,5 %
de croissance
économique

2,4 %
de croissance de la
population de Lomé

**Position
centrale**
de Lomé sur le corridor Abidjan-
Lagos et Lomé-Ouagadougou

20 %
Augmentation du
PIB/hab
entre 2015 et 2019

500 000
emplois attendus
grâce au PND

**Position
dominante**
du Port de Lomé dans la
sous-région

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	5
LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES FIGURES	8
RESUME EXECUTIF	9
1 Contexte	9
2- Méthodologie	9
3- Résultats	10
4. Recommandations	12
INTRODUCTION GENERALE	14
I. Secteur privé togolais et bilan de la situation sanitaire liée au Covid-19 au Togo	16
1.1. Le secteur privé au Togo.....	16
1.2. Bilan de la situation sanitaire liée au Covid-19 au Togo, dans la sous-région et mesures barrières du gouvernement togolais.....	18
1.3. Bilan sanitaire du covid-19 dans les pays de l'UEMOA et au Ghana.....	19
1.4. Mesures prises par le gouvernement togolais pour la lutte contre le covid19.....	20
1.4.1. Mesures collectives ou institutionnelles.....	20
1.4.2. Mesures économiques.....	21
II. Analyse de l'impact de la pandémie sur le secteur privé togolais	22
2.1 Analyse des caractéristiques des entreprises du secteur privé enquêtées.....	22
2.2. Impact du covid-19 sur le chiffre d'affaires des entreprises du secteur privé.....	25
2.3. Impact du covid-19 sur l'emploi des entreprises du secteur privé.....	31
2.4. Difficultés rencontrées par les entreprises du secteur privé pendant la pandémie du covid-19.....	32
2.5. Approches de solutions initiées par les entreprises du secteur privé togolais pour surmonter les difficultés liées à la pandémie.....	35
2.6. Appréciations par les entreprises des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie.....	37
III -Analyse de la résilience, des défis et attentes du secteur privé togolais	38
3.1- Analyse de la résilience.....	38
3.2- Défis du secteur privé togolais et attentes du gouvernement.....	38

3.2.1. <i>Le plus grand défi auquel les entreprises font face</i>	39
3.2.2. <i>Les remarques et observations</i>	40
3.2.3. <i>Les mesures complémentaires</i>	41
Conclusion générale	43
Recommandations	44
ANNEXES	46

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFCET	Association des Femmes Chefs d'Entreprises
AGET	Association des Grandes Entreprises
ASSOZOF	Association des Sociétés de Zones Franches
BTP	Bâtiment et travaux publics
CA	Chiffre d'Affaires
CCIT	Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo
CNP	Conseil National du Patronat
CRA	Chambres Régionales d'Agriculture
DOSI	Direction à l'Organisation du Secteur Informel
GTPME/PMI	Groupement Togolais des Petites et Moyennes Entreprises
INSEED	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
RAS	Rien A Signaler
SAZOF	Société d'Administration de la Zone Franche
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UL	Université de Lomé

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'ancienneté	24
Tableau 2 : Répartition des salariés par secteur d'activité des entreprises du secteur privé togolais	24
Tableau 3 : Répartition des entreprises du secteur privé selon le chiffre d'affaires	26
Tableau 4 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution du chiffre d'affaires de janvier à février 2020	26
Tableau 5 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution du chiffre d'affaires de février à mars 2020	28
Tableau 6 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution du chiffre d'affaires de février à mars 2020 par secteur d'activités	29
Tableau 7 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution du chiffre d'affaires de février à mars 2020 dans la santé, l'hébergement-restauration, le transport-entrepasage	30
Tableau 8 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution de l'effectif des salariés de février à mars 2020	32
Tableau 9 : Répartition des entreprises du secteur privé selon les difficultés rencontrées pendant la pandémie	34
Tableau 10 : Répartition des entreprises du secteur privé selon les difficultés rencontrées pendant la pandémie (santé, hébergement et transport)	35
Tableau 11 : Répartition des entreprises du secteur privé selon leur appréciation des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie.	37

ANNEXES

Tableau A 1 : Répartition (%) des entreprises par ancienneté selon le CA 2019.....	46
Tableau A 2 : Répartition (%) des entreprises par effectifs des salariés selon le CA 2019	46
Tableau A 3 : Répartition (%) des entreprises selon l'évolution du CA actuel par chiffre d'affaires 2019.....	46
Tableau A 4 : Répartition (%) des entreprises selon l'évolution des salariés actuel par chiffre d'affaires 2019.....	46
Tableau A 5 : Répartition (%) des entreprises selon les difficultés liées au covid-19 par CA 2019	47
Tableau A 6 : Répartition (%) des entreprises par CA 2019 selon les mesures mises en place pour pallier le Covid-19	47
Tableau A 7 : Répartition par secteur d'activité des entreprises (%) selon leur capacité à redémarrer leur activité après la crise si celle-ci s'arrêtait.....	47
Tableau A 8 : Répartition des entreprises (%) selon leur capacité à redémarrer leur activité après la crise si celle-ci s'arrêtait dans certaines branches des services	48
Tableau A 9 : Répartition par ancienneté des entreprises (%) selon leur capacité à redémarrer leur activité après la crise si celle-ci s'arrêtait.....	48
Tableau A 10 : Répartition par CA des entreprises (%) selon leur capacité à redémarrer leur activité après la crise si celle-ci s'arrêtait	48
Tableau A 11 : Répartition par effectifs des salariés des entreprises (%) selon leur capacité à redémarrer leur activité après la crise si celle-ci s'arrêtait.....	48
Tableau A 12 : Répartition des entreprises par secteur d'activité selon les Mesures à prendre si la crise persiste au-delà de trois mois	49
Tableau A 13 : Répartition des entreprises par CA selon les Mesures à prendre si la crise persiste au-delà de trois mois	49
Tableau A 14 : Répartition des entreprises par CA selon les Mesures à prendre si la crise persiste au-delà de trois mois	49
Tableau A 15 : Répartition des entreprises par ancienneté selon les Mesures à prendre si la crise persiste au-delà de trois mois.....	49
Tableau A 16 : Répartition des entreprises par secteur d'activité selon les charges qu'elles ne seront pas en mesure de maintenir si la crise persiste au-delà de trois mois.....	50
Tableau A 17 : Répartition des entreprises par CA selon les Mesures à prendre si la crise persiste au-delà de trois mois	50
Tableau A 18 : Répartition des entreprises par effectif des salariés selon les Mesures à prendre si la crise persiste au-delà de trois mois	50
Tableau A 19 : Répartition des entreprises par ancienneté selon les Mesures à prendre si la crise persiste au-delà de trois mois.....	50

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Bilan sanitaire du covid-19 au Togo du 30 mars au 30 avril 2020.....	19
Graphique 2 : Bilan sanitaire du covid19 dans les pays de l'UEMOA et au Ghana le 30 avril 2020	20
Graphique 3 : Répartition (%) des entreprises du secteur privé selon le secteur d'activité ...	23
Graphique 4 : Répartition des salariés par secteur d'activité des entreprises du secteur privé togolais	24
Graphique 5 : Répartition des entreprises du secteur privé selon le chiffre d'affaires	25
Graphique 6 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution du chiffre d'affaires de janvier à février 2020	27
Graphique 7 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution du chiffre d'affaires de février à mars 2020	27
Graphique 8 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution du chiffre d'affaires de février à mars 2020 par secteur d'activités	29
Graphique 9 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution du chiffre d'affaires de février à mars 2020 dans la santé, l'hébergement-restauration, le transport-entrepotage	30
Graphique 10 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution de l'effectif des salariés de février à mars 2020	32
Graphique 11 : Répartition des entreprises selon les difficultés rencontrées depuis le 1er janvier 2020.....	33
Graphique 12 : Répartition des entreprises du secteur privé selon les difficultés rencontrées pendant la pandémie	34
Graphique 13 : Répartition des entreprises du secteur privé selon les difficultés rencontrées pendant la pandémie (santé, hébergement et transport)	35
Graphique 14 : Répartition des entreprises selon les mesures mises en place pour lutter contre la pandémie	36
Graphique 15 : Répartition des entreprises du secteur privé selon leur appréciation des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie.	37

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : importance des formes actives	39
Figure 2 : Nuage des mots concernant les grands défis	40
Figure 3 : Formes actives dominantes	41
Figure 4 : Importance des formes actives concernant les mesures complémentaires.....	42
Figure 5 : Nuage des mots concernant les mesures complémentaires	42

RESUME EXECUTIF

1 Contexte

Depuis décembre 2019, le monde est confronté à une grande crise sanitaire du fait de la pandémie du coronavirus (covid19) qui n'a pas épargné le Togo, créant des bouleversements dans tous les secteurs de la vie, poussant le gouvernement à prendre des mesures pour lutter contre ce virus. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), dans sa mission de représentation et d'accompagnement du secteur privé, se doit de suivre l'évolution de l'environnement dans lequel les entreprises exercent leurs activités économiques, et ce, en toutes circonstances. Le secteur privé s'est résolument engagé à accompagner la réalisation du Plan National de Développement (PND 2018-2020). Mais aujourd'hui, il se retrouve dans un environnement fragile dû à cette crise sanitaire, ce qui précarise tous les acquis obtenus grâce aux réformes engagées dans le pays depuis quelques années. La CCIT, dans sa mission régaliennne a initié une étude en vue d'évaluer l'effet de cette crise sur les activités des entreprises.

2- Méthodologie

Pour évaluer l'effet de la crise sanitaire liée au coronavirus sur le secteur privé togolais, cette étude qui s'est déroulée de façon participative est basée sur une analyse documentaire et une collecte de données auprès des entreprises du secteur privé togolais.

❖ Analyse documentaire et élaboration des outils de collecte

Cette première étape a permis de mobiliser la documentation auprès de la CCIT, de l'Institut National de la Statistiques et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) et des structures en charges du secteur privé. L'ensemble de ces documents a permis de présenter le secteur privé togolais en mettant un accent sur sa contribution à l'économie togolaise. Cela a aussi permis d'élaborer les outils de collecte de données (questionnaire).

Pour évaluer l'effet de la crise sanitaire liée au coronavirus sur le secteur privé togolais, cette étude qui s'est déroulée de façon participative est basée sur une analyse documentaire et une collecte de données auprès des entreprises du secteur privé togolais.

❖ Analyse documentaire et élaboration des outils de collecte

Cette première étape a permis de mobiliser la documentation auprès de la CCIT, de l'INSEED et des structures en charges du secteur privé. L'ensemble de ces documents a permis de

présenter le secteur privé togolais en mettant un accent sur sa contribution à l'économie togolaise. Cela a aussi permis d'élaborer les outils de collecte de données (questionnaire).

❖ *Méthode d'analyse des données*

- ✓ Les données recueillies ont été analysées en utilisant des statistiques descriptives et des graphiques illustrant les opinions des entreprises enquêtées.
- ✓ Les réponses à certaines questions ont été traitées par une méthode d'analyse des contenus à partir du logiciel IRAMUTEQ qui a permis de ressortir les mots et expressions les plus utilisés afin d'avoir un résumé sur l'ensemble des réponses données par les entreprises interrogées.

❖ *Collecte de données*

L'Enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 1 205 entreprises du secteur privé affiliées à la CCIT et sur toute l'étendue du territoire. Ces entreprises ont été échantillonnées selon les secteurs d'activités (Commerce, Services, Agriculture/ Elevage, Industrie-mine et BTP) et par type d'entreprise (Grande, Moyenne et petite) en retenant les entreprises dont le chiffre d'affaires (CA) cumulé représente au moins 80% du chiffre d'affaires de la strate. Cependant, compte tenu de la disponibilité des ressources financières, matérielles et humaines, ce taux peut varier entre 70 et 80% en raison des moyens et du nombre d'entreprises dans la strate.

❖ *Méthode de collecte de données*

Vu les circonstances et dans le but de respecter les gestes barrières, la collecte des données est faite en ligne. Toutefois des courriers ont été envoyés aux organisations professionnelles, des courriers électroniques aux entreprises, des appels téléphoniques ont été réalisés et une équipe d'agents enquêteurs équipés de tablettes a également été mise à contribution.

Suite à cette collecte, **1 084** entreprises ont renseigné le questionnaire, soit un taux de réponse de 90,0%. Sur les 1 084 entreprises, **375** sont localisées dans les régions, soit un taux de 35%. Les données issues de la collecte ont fait l'objet d'apurement et d'analyse dont les résultats sont présentés dans le présent rapport.

3- Résultats

Des résultats de cette étude, il ressort plusieurs enseignements notamment :

- i) Concernant le chiffre d'affaires, plus de 92% des entreprises ont enregistré une baisse entre février et mars 2020. Dans l'ordre décroissant, le secteur des services est celui dont

plus d'entreprises (93,5%) ont enregistré la plus forte baisse du chiffre d'affaires suivi de ceux du commerce (92,6%), de l'industrie, mines et BTP (92,0%) et de l'agriculture (87,2%). En effet, plus de 34% des entreprises du secteur privé togolais ont vu leur chiffre d'affaires baisser de plus de 75%. Près de 62% des entreprises ont enregistré une baisse de plus de 50% de leur chiffre d'affaires contre seulement un peu moins de 13% qui ont vu leur chiffre d'affaires baisser de moins de 25%.

- ii) Au niveau de l'emploi, l'étude ressort que près de 62% des entreprises du secteur privé togolais ont gardé la totalité de leurs salariés malgré les difficultés liés au covid-19. Le licenciement, la baisse de la production, l'arrêt temporaire des activités concernent plus les petites entreprises.
- iii) Les entreprises du secteur privé qui opèrent dans le commerce sont confrontées plus au problème de baisse de ventes et d'approvisionnement. Par ailleurs, en plus des problèmes d'approvisionnement, les entreprises qui exercent dans la branche des services ont une baisse de leurs activités. Ces difficultés sont plus nombreuses pour les entreprises exerçant dans le secteur industriel, mines et BTP qui en plus des difficultés d'approvisionnement et d'accès au financement ont aussi des problèmes de baisse de leur production et de diminution de leurs ventes. Quant aux entreprises opérant dans le secteur agricole, la baisse des ventes est la difficulté majeure suivie du problème d'accès au financement, de transport de marchandises en plus du problème d'approvisionnement.
- iv) Les entreprises ont plus opté (53,8%) pour le travail à temps partiel. D'autres ont préféré arrêter temporairement leurs activités (24,6%), mettre en chômage technique leurs employés (21,3%) ou baisser leur production (13,3%). Le travail à temps partiel est une mesure prise par presque tous les secteurs d'activités avec une forte dominance pour les petites entreprises. En revanche certaines entreprises ont licencié leur personnel (5,2%) ou simplement ont changé d'activités (2,7%). Ces mesures permettront aux entreprises de tenir certainement à court terme mais si la pandémie perdure dans le temps, toutes ces mesures risquent de ne pas tenir longtemps et beaucoup pourraient déposer leur bilan.
- v) Globalement les mesures prises par le gouvernement togolais pour lutter contre le covid-19 sont jugées pertinentes par plus de 50% des entreprises. Plus de 58% des entreprises du secteur agricole juge ces mesures pertinentes. Près de 54% des entreprises du secteur

industriel, mines et BTP pensent la même chose. Un peu moins de 53% des entreprises du secteur commerce jugent pertinentes ces mesures contre environ 52% du secteur des services qui pensent que les mesures prises par le gouvernement togolais pour lutter contre le covid-19 sont pertinentes. La mise en application des mesures barrières engendrent des coûts financiers aux entreprises du secteur privé surtout dans le sous-secteur de la santé.

vi) En termes de résilience, en l'état actuel de la pandémie, plus de la moitié des entreprises pensent pouvoir redémarrer leurs activités avec une proportion plus élevée dans l'industrie, mines et BTP, les services et l'agriculture. Si la pandémie dure plus de trois mois, plus de 92% des entreprises du secteur privé pensent ne pas pouvoir rembourser leurs prêts. Également plus de 84% des entreprises estiment ne pas pouvoir payer les salaires surtout celles de la branche industrielle, mines et BTP puis celles du commerce et des services.

4. Recommandations

En termes de recommandations, cette étude suggère :

- Obtenir des établissements de crédit un report sans frais des remboursements de prêt.
- Encourager les partenaires du secteur privé à différer le paiement des loyers sur une période de 3 mois au moins.
- Donner une subvention pendant la crise d'au moins le SMIG pour chaque employé des petites et moyennes entreprises avec la garantie de non-licenciement.
- Subventionner les mesures de protection des employés et des clients contre la pandémie
- Renforcer la promotion de la consommation locale en prenant des mesures qui facilitent l'accès et la distribution de ces produits locaux.
- Soutenir les petites et moyennes entreprises du secteur privé par une garantie d'accès au financement, l'octroi des subventions et de prêts concessionnels.
- Offrir aux grandes entreprises du secteur privé des lignes de crédit spéciales sous forme de prêts comme mécanisme d'atténuation des risques liés au covid-19 et des allègements fiscaux.
- Exonérer du paiement de l'IRPP et IS pour une période, les petites et moyennes entreprises du secteur privé.
- Soutenir les sous-secteurs qui éprouvent d'énormes difficultés pour se maintenir par des mesures fiscales spéciales et mettre à leur disposition des lignes de crédits concessionnels.

La mise en œuvre de certaines de ces recommandations pourrait s'appuyer sur des programmes comme le Fonds de Garantie et d'Investissement (FGI) près la CCIT et le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises (PRMN), un programme des pays de l'UEMOA.

INTRODUCTION GENERALE

L'économie togolaise connaît depuis 2008 une relance à la suite de la reprise de sa coopération internationale à partir de 2007 avec ses principaux partenaires. La dynamique de la croissance économique positionne le pays parmi ceux ayant une croissance supérieure à la moyenne de la sous-région. La stabilité du cadre macroéconomique s'illustre donc par une croissance régulière du PIB réel de 5% en moyenne sur la période de 2013 à 2017. Pour soutenir cette dynamique, le pays a mené des réformes en matière de l'amélioration de l'environnement des affaires qui a eu comme effet, une nette progression de 47 places en passant du 144^{ème} au 97^{ème} rang mondial selon le Rapport Doing Business de cette année (2020). Parallèlement, pour jeter et consolider les bases d'une véritable émergence future, le gouvernement togolais a fait un diagnostic qui met en lumière les principaux défis qui ont permis de lancer un vaste Plan National de Développement 2018-2022, auxquels le Togo doit s'attaquer pour mieux se positionner sur le chemin de la transformation structurelle de l'économie. Grâce à l'amorce des réformes pour élargir l'espace budgétaire, améliorer le climat des affaires et soutenir les filières énergétiques, agroindustrielles, logistiques et numériques, la croissance s'est accrue de 4,9% en 2018, à 5,1% en 2019¹ avec un taux ciblé de 7,6% à l' horizon 2022 à travers la mise en œuvre du PND. Pour atteindre ces objectifs de développement, le Togo s'appuie sur des politiques qui devraient s'articuler autour d'une stratégie qui se fonde, avant tout, sur un processus participatif, celui qui suppose une implication active de l'ensemble des acteurs de la société au nombre desquels se trouve le secteur privé.

Malgré tous ces acquis obtenus grâce aux réformes engagées dans notre pays depuis quelques années, le secteur privé résolument engagé à accompagner le gouvernement dans la réalisation du Plan National de Développement (PND 2018-2020), se retrouve ainsi dans un environnement fragile dû à cette crise sanitaire. En effet, le Togo, comme toutes les économies, subit de plein fouet les conséquences de la pandémie du Covid-19. Comme conséquences, les activités économiques tournent au ralenti à cause des effets de la pandémie aussi bien sur les plans internationaux que national du fait des mesures barrières prises à travers le monde.

¹Document PND 2018-2022

Les tendances mondiales révèlent que le Togo pourrait enregistrer une baisse de son PIB et avoir un taux d'inflation en hausse à cause du Covid-19 si aucune mesure économique et sociale n'est prise.

En effet, la pandémie a un impact négatif sur les finances publiques mais également sur la production des entreprises et la consommation des ménages. Des branches d'activités à savoir : les transports, le commerce, l'hébergement, l'enseignement et les activités financières seront probablement les plus affectées avec une baisse conséquente de leur valeur ajoutée à l'économie. Par ailleurs, étant donné que le secteur privé togolais est majoritairement composé de petites et moyennes entreprises, surtout informelles, et concentrées dans le commerce et les services, la pandémie peut conduire à la fermeture de ces entreprises peu productrices et mettre à risque des centaines de milliers d'emplois. La production des grandes entreprises fortement liée aux exportations baissera drastiquement conduisant à une chute des investissements à cause de la méfiance du système bancaire et par ricochet une diminution de leur production ayant pour conséquence une contraction du personnel pour réduire les coûts de production. Quelles peuvent-être de façon précise les conséquences de cette crise sur le secteur privé ?

Pour répondre à cette question, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, dans sa mission de représentation et d'accompagnement du secteur privé, se donne pour objectif de suivre l'évolution de l'environnement dans lequel les entreprises exercent leurs activités économiques en cette période de crise liée à la pandémie de covid-19. Dans cette optique, elle a décidé d'initier, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) et l'Université de Lomé (UL), une enquête auprès des opérateurs économiques, en vue d'évaluer les effets de cette crise sur les activités économiques.

L'objectif général de cette étude est de produire les résultats de l'enquête menée auprès des entreprises togolaises afin de mesurer l'impact réel de la crise sanitaire liée au coronavirus sur leurs activités et de proposer des actions de redynamisation de l'activité économique.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- faire un état des lieux sur la connaissance du covid-19 par les entreprises du secteur privé ;
- identifier les freins et défis auxquels sont confrontées les entreprises ;
- évaluer l'impact du covid-19 sur le secteur privé, y compris les opportunités ;

- analyser les effets de ces impacts sur le secteur privé selon différents scénarii (durée et ampleur de la pandémie) ;
- identifier l'ensemble des mesures et solutions à court, moyen et long terme de soutien aux entreprises pour renforcer la résilience des entreprises ;
- proposer des mesures au gouvernement togolais pour soutenir le secteur privé pendant et après la pandémie.

Dans la première partie, il est présenté la situation du secteur privé et le bilan sanitaire lié au covid-19 au Togo. Dans la deuxième partie, l'analyse de l'impact de la pandémie sur le secteur privé togolais sera abordée. Enfin, dans la troisième partie, l'accent sera mis sur l'analyse de la résilience, du défi et de l'attente du secteur privé togolais.

1. Secteur privé togolais et bilan de la situation sanitaire liée au Covid-19 au Togo

Cette partie met en lumière l'importance du secteur privé au Togo et fait un bilan sanitaire lié au covid-19 dans le pays et dans la sous-région.

1.1. Le secteur privé au Togo

Le secteur privé Togolais est composé d'une multitude de structures d'appui, des associations d'opérateurs économiques, des acteurs de l'économie informelle et une prédominance du système public et parapublic. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) joue le rôle d'accompagner et représenter le secteur privé. Elle a pour mission de donner à l'administration les avis et renseignements qui lui sont demandés sur les questions commerciales et industrielles ; se prononcer sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce et de l'industrie ; assurer l'exécution des travaux et l'administration des services nécessaires aux intérêts dont elle a la garde. A cette fin, elle peut fonder, acquérir, gérer des établissements à usage du commerce et de l'industrie tels que magasins généraux, entrepôts, etc. et assurer la gestion d'ouvrages ou de services d'utilité publique, acquérir, recevoir et gérer des établissements créés par le gouvernement. Les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) sont créées pour représenter et assurer la promotion de l'agriculture. Elles ont pour mission d'informer, former et conseiller les ressortissants ; présenter leurs avis sur les moyens d'accroître le développement et la prospérité des activités agricoles ; désigner à la demande des pouvoirs publics des représentants aux commissions éventuelles formées pour l'étude de problèmes agricoles. La Chambre des Métiers regroupe les artisans des différentes branches

d'activités. La Société d'Administration de la Zone Franche (SAZOF) fait partie du paysage économique togolais et représente environ 50% de l'effectif du tissu industriel. Les entreprises de zone franche sont membres ressortissants de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo et également membre des différentes associations du secteur privé. Ses principaux atouts sont qu'elle offre des possibilités d'entreprises franches sur toute l'étendue du territoire national ainsi que de nouvelles perspectives de partenariat international et de production exportable. Les missions de la zone franche portent essentiellement sur la promotion des exportations. Obligation est faite aux entreprises d'exporter plus de 80% de leur production; la création d'emplois nationaux, l'augmentation des recettes en devises, l'augmentation de la valeur ajoutée, les transferts de technologies, la promotion des investissements et la multiplication des joint-ventures.

Les associations professionnelles sont composées essentiellement du :

- Le Conseil National du Patronat (CNP) qui regroupe plusieurs faitières des secteurs d'activités. Il compte 18 membres.
- l'Association des Sociétés de Zones Franches (ASSOZOF)
- L'Association des Grandes Entreprises (AGET) qui regroupe les grandes entreprises.
- Le Groupement Togolais des Petites et Moyennes Entreprises (GTPME/PMI),
- L'Association des Femmes Chefs d'Entreprises (AFCET),

Dans la recherche d'une cohésion du monde des affaires, la Direction à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) s'occupe de l'organisation des agents et des activités économiques du secteur informel qui occupe une grande partie de l'économie nationale avec une large influence sur le PIB. Tous les acteurs du secteur privé travaillent à la migration de cette économie informelle vers le formel.

Il existe également des cadres d'échange entre l'Etat et le secteur privé, notamment le Cadre de Concertation Public Privé et l'appui de services techniques de certains ministères en vue du développement du secteur privé. C'est pourquoi, avec pour ambition de transformer structurellement l'économie pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive et créatrice d'emplois décents, le PND 2018-2022 a accordé une place de choix au secteur privé dans les perspectives économiques de notre pays.

Parlant de la contribution des secteurs économiques au PIB, elle est marquée par une prépondérance du secteur primaire pour 21,1 %, ce qui indique une faible transformation des

matières premières agricoles, le secteur secondaire à 17,1% et le secteur tertiaire à 49,1%², ce qui traduit un manque de transformation majeur de la structure de production.

En somme, le tissu du secteur privé se répartie en trois (3) catégories notamment les entreprises à investissement lourd, les petites et moyennes unités économiques (PME, PMI et entreprises de services) et l'économie informelle influencée par les entreprises individuelles comme les petits établissements.

Selon le Recensement Général des Entreprises (INSEED, 2019), il ressort que le stock d'emplois dans le secteur privé est de 305 948. Suivant les régions, plus de 71% sont concentrés dans le Grand Lomé et le reste se retrouve dans les cinq régions à un taux inférieur à 10%. La majeure partie des employés sont des hommes avec une part de 63,5% tandis que les femmes représentent 36,5%. La même étude a relevé que 80% des entreprises ont leurs activités réparties dans trois branches d'activités notamment, le commerce pour 39,6%, les activités de fabrication pour 24,8% et les autres activités de services non classés pour 17%. L'hébergement et la restauration occupent 6,4% des effectifs et le reste des activités couvre chacun moins de 2%.

Toutes ces performances réalisées par le secteur privé pour le développement de l'économie nationale ont été perturbées par la pandémie du Covid-19 qui secoue le monde entier depuis quelques mois. C'est pour cette raison que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, dans son rôle d'accompagnement et de représentation du Secteur Privé a jugé nécessaire d'engager la présente étude pour mesurer les premiers impacts de cette crise sanitaire sur les activités des opérateurs économiques afin d'identifier les mesures d'atténuation idoines pour l'accompagnement et la poursuite des efforts des gouvernants, en vue du développement économique du Togo.

1.2. Bilan de la situation sanitaire liée au Covid-19 au Togo, dans la sous-région et mesures barrières du gouvernement togolais

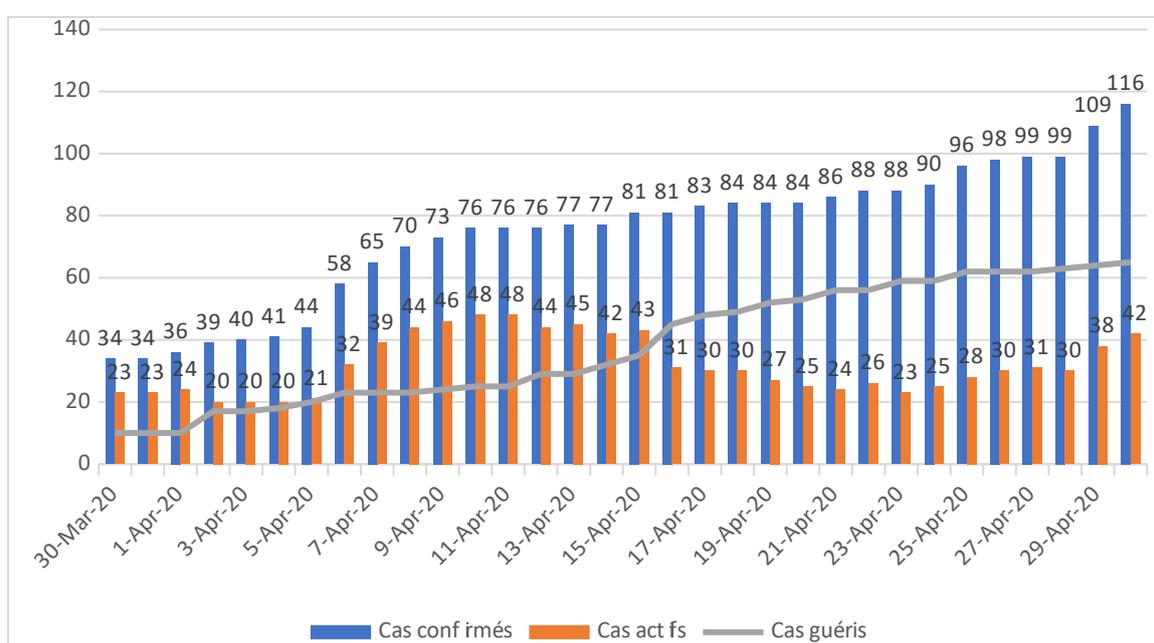
La maladie du covid19 est apparue pour la première fois au Togo le 06 mars 2020. Comme le montre le graphique ci-après, le 30 mars 2020 le Togo enregistrait 34 cas confirmés dont 23 cas actifs, 10 guéris et 1 décès. Mais un mois plus tard le 30 avril 2020, le nombre de cas positifs a plus que triplé et est passé à 116 dont 42 cas actifs, 65 guéris et 09 décès. Cette augmentation prononcée à la fin du mois d'avril est due à la fin du confinement au Ghana et

²INSEED, Comptes Nationaux 2016 sous SCN93

au retour au pays des togolais résidant à l'extérieur des frontières dont certains ont été testés positifs au Covid-19. Cela montre que le Togo peut facilement enregistrer des cas importés venant des pays voisins. Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'elle se passe dans des zones rurales peu couvertes par les services publics, où la sensibilisation n'est pas renforcée, les gestes barrières peu observés et donc les risques de transmission communautaires très élevés.

Graphique 1 : Bilan sanitaire du covid-19 au Togo du 30 mars au 30 avril 2020

Graphique 1 : Bilan sanitaire du covid-19 au Togo du 30 mars au 30 avril 2020



Source : Auteur à partir des données du gouvernement togolais³ du 1^{er} mai 2020

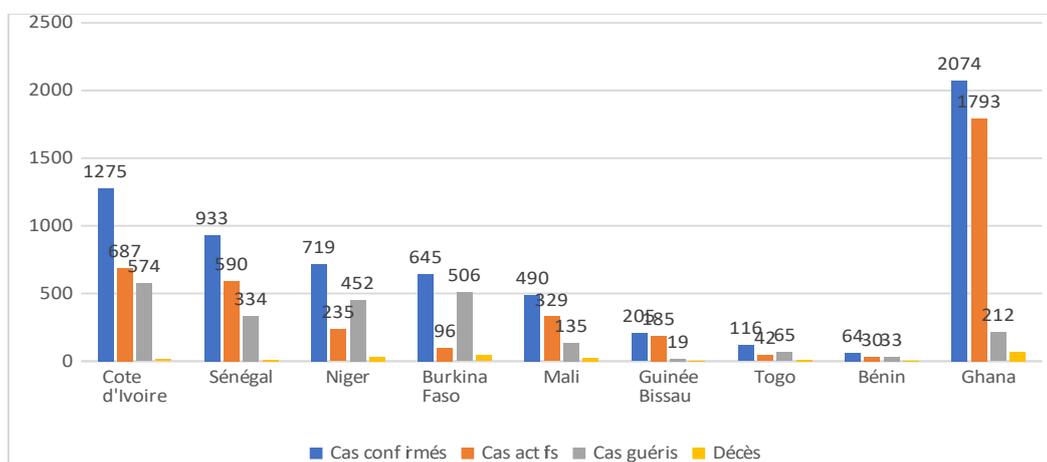
1.3. Bilan sanitaire du covid-19 dans les pays de l'UEMOA et au Ghana

Au 30 avril 2020, selon les données de l'OMS dans les huit pays de l'UEMOA, il y a 4 447 cas confirmés de malades du coronavirus dont 2 118 personnes guéris soit 47,63% et 135 décès soit 3,09%. Les cas actifs sont au nombre de 2 194 malades encore sous traitement. La Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Niger et le Burkina Faso sont les pays les plus touchés de la zone. Le Ghana enregistre, le 30 avril 2020, 2 074 cas confirmés dont 1 793 cas actifs, 212 guéris et 69 décès. Il ressort que deux des trois pays frontaliers du Togo, le Ghana et le

³ <https://covid19.gouv.tg/situation-au-togo/>

Burkina Faso, sont très touchés et donc le risque d'importation des nouveaux cas est non négligeable.

Graphique 2 : Bilan sanitaire du covid19 dans les pays de l'UEMOA et au Ghana le 30 avril 2020



Source : Auteur à partir des données de l'OMS du 1^{er} mai 2020

1.4. Mesures prises par le gouvernement togolais pour la lutte contre le covid19

Plusieurs mesures de riposte, que nous pouvons regrouper en deux catégories, ont été prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation du Covid-19 sur le territoire togolais : les mesures collectives ou institutionnelles et les mesures économiques.

1.4.1. Mesures collectives ou institutionnelles

Afin de limiter la propagation de la maladie du covid-19 au Togo, le gouvernement togolais a décidé :

- a. La suspension, à compter du vendredi 20 mars 2020, de toutes les liaisons aériennes en provenance des pays à haut risque.
- b. L'annulation de tous les événements internationaux prévus au Togo à compter du 16 mars 2020.
- c. La fermeture de toutes les écoles publiques et privées et des universités publiques et privées sur toute l'étendue du territoire national à compter du vendredi 20 mars 2020.

- d. La suspension des activités culturelles et sportives de masse, les cultes religieux, et l'interdiction d'accès à la plage tout le long du littoral du pays.
- e. Le bouclage des villes touchées par la pandémie.
- f. Un couvre-feu de 20 heures à 6 heures à compter du 02 avril 2020 jusqu'à nouvel ordre dans toutes les villes touchées par la pandémie
- g. La fermeture des frontières terrestres et l'interdiction de circuler entre les préfectures.

1.4.2. Mesures économiques

Pour soutenir les couches vulnérables, le gouvernement a décidé :

- a. La mise en place des équipes d'inspecteurs de commerce, des agents de santé et des forces de l'ordre sur l'ensemble du territoire pour les descentes et les contrôles inopinés des prix des produits médicaux et alimentaires afin d'éviter l'inflation.
- b. Le déblocage d'une enveloppe de deux (02) milliards de FCFA par le gouvernement pour les actions urgentes.
- c. La création d'un Fonds National et de Solidarité économique de 400 milliards FCFA. *« Ce Fonds sera alimenté par l'apport du gouvernement, les mobilisations auprès des partenaires internationaux, du secteur privé national et international et de toutes les bonnes volontés ».*
- d. La mise en place d'un système de transferts monétaires à l'endroit des personnes les plus affectées (vulnérables) par la crise (le programme Novissi).
- e. La gratuité pour une période de 03 mois de l'eau et l'électricité pour les tranches sociales, ou encore la réduction des frais de branchements pour l'eau de 75 000 à 25 000 FCFA.
- f. Le report si besoin des paiements fiscaux prévus au cours de cette période (TVA, Impôt sur les Sociétés, impôt sur le revenu des résidents et non-résidents).
- g. Des mesures spécifiques pour soutenir la production agricole et assurer l'autosuffisance alimentaire seront prises, tout comme celles en soutien à la consommation, la production, la sauvegarde de l'emploi ou la situation fiscale des entreprises.

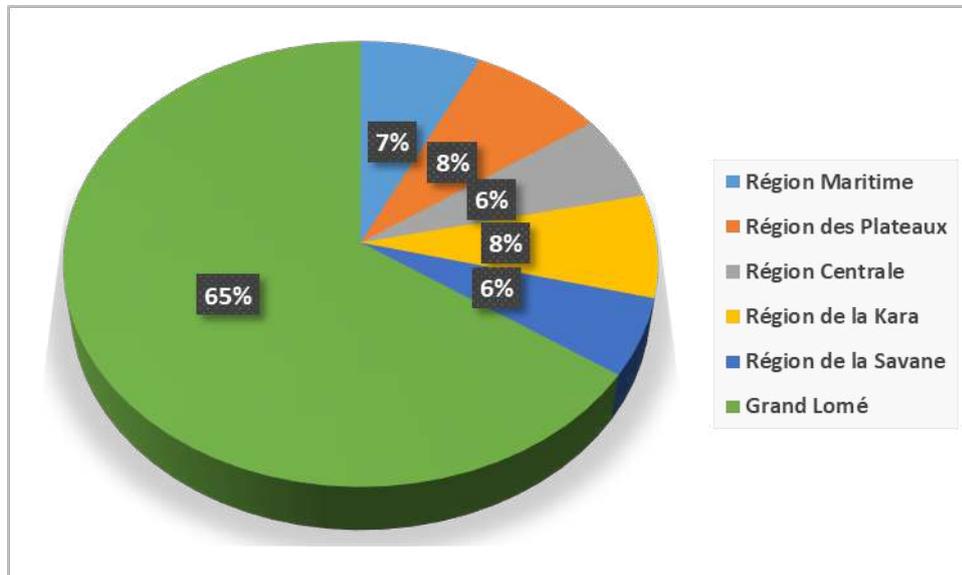
II. Analyse de l'impact de la pandémie sur le secteur privé togolais

Cette deuxième partie est consacrée à l'analyse de l'impact de la pandémie sur le secteur privé togolais. Pour ce faire, 1084 entreprises composées des petites, moyennes et grandes ont été interrogées. Cette section analyse donc l'impact du covid-19 sur le secteur privé togolais notamment en mettant un accent particulier sur le chiffre d'affaires et sur l'emploi. Les difficultés rencontrées par les entreprises du secteur privé togolais à cause du covid-19 sont également analysées tout comme l'appréciation faite par les entreprises des mesures prises par le gouvernement.

2.1. Analyse des caractéristiques des entreprises du secteur privé enquêtées

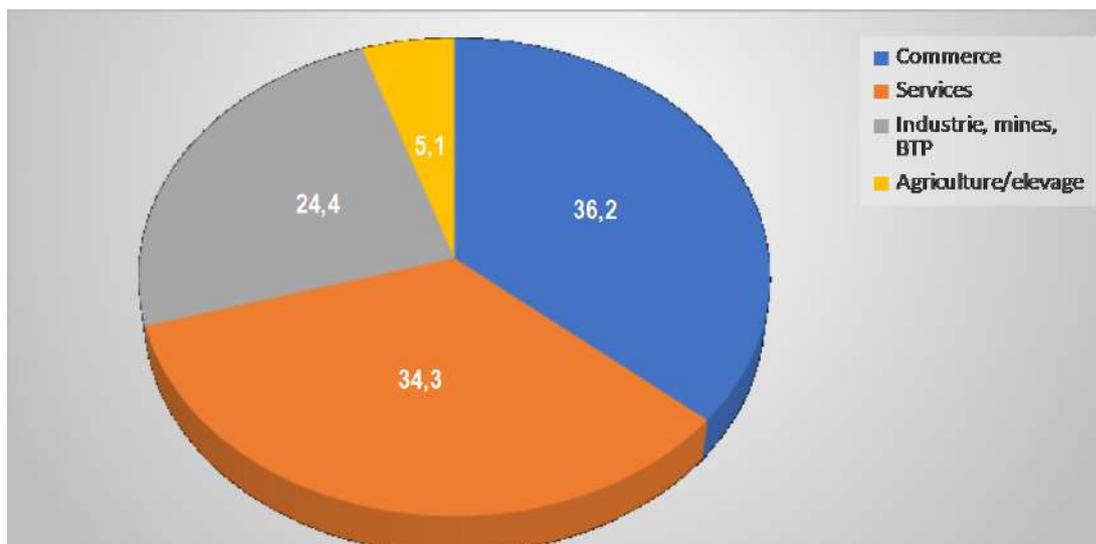
Le graphique 3 présente la répartition des entreprises suivant les régions. Le Grand Lomé compte 65% des entreprises contre 8% pour les régions des Plateaux et de la Kara, 7% pour la région maritime et 6% pour les régions centrale et de la savane.

Graphique 3 : Répartition des entreprises (%) par zone géographique



Source : Auteur à partir des données collectées (avril 2020)

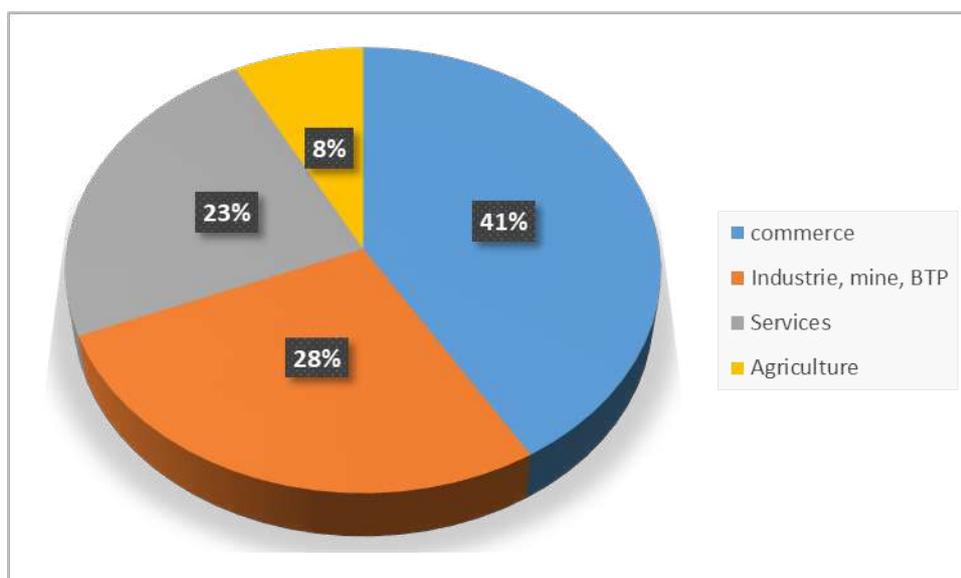
Graphique 4 : Répartition (%) des entreprises du secteur privé selon le secteur d'activité



Source : Auteur à partir des données collectées (avril 2020)

Comme le montre le graphique 4, parmi les entreprises enquêtées 36,2% opèrent dans le secteur du commerce contre 34,3% qui offrent des services. Les entreprises exerçant dans le secteur industriel, les mines ou les BTP ne représentent que 24,4% et seulement 5,1% sont des entreprises agricoles.

Graphique 5 : Répartition des entreprises des régions (%) par secteur d'activité



Source : Auteur à partir des données collectées (avril 2020)

Le graphique 5 montre que parmi les entreprises enquêtées dans les régions, 41% opèrent dans le secteur du commerce contre 23% qui offrent des services. Les entreprises exerçant dans le secteur industriel, les mines ou les BTP représentent que 28% et seulement 8% sont des entreprises agricoles.

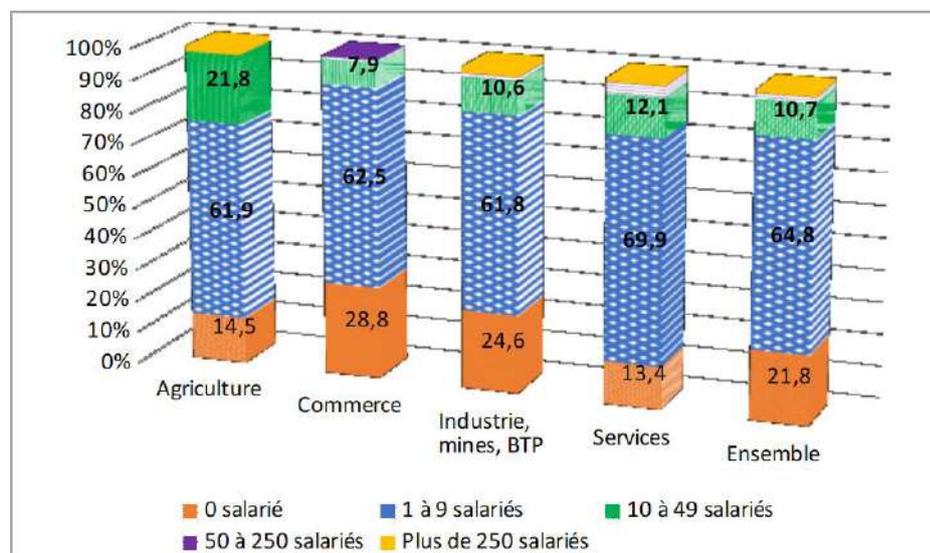
Tableau 1 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'ancienneté

Ancienneté de l'entreprise	Agriculture / Elevage	Commerce	Industrie, Mines, BTP	Services	Ensemble
Moins d'un an	16,4	10,4	8,7	11,8	10,8
Entre 1 et 5 ans	43,6	44,8	47	46,8	45,9
Plus de 5 ans	40	44,8	44,3	41,4	43,3
Total	100	100	100	100	100

Source : Auteur à partir des données collectées (avril 2020)

Comme l'indique le tableau 1, parmi les entreprises interrogées, environ 11% ont moins d'un an d'existence, contre 43% qui ont une ancienneté de plus de 5 ans. Ces statistiques témoignent d'une part que les 2/5 des entreprises interrogées ont à leur actif plusieurs années d'expériences en matière de fonctionnement.

Graphique 6 : Répartition des salariés par secteur d'activité des entreprises du secteur privé togolais



Comme le montre le graphique 6, plus de 86% des entreprises du secteur privé togolais ayant répondu à l'enquête ont moins de 10 salariés contre moins de 3% qui ont plus de 50 salariés.

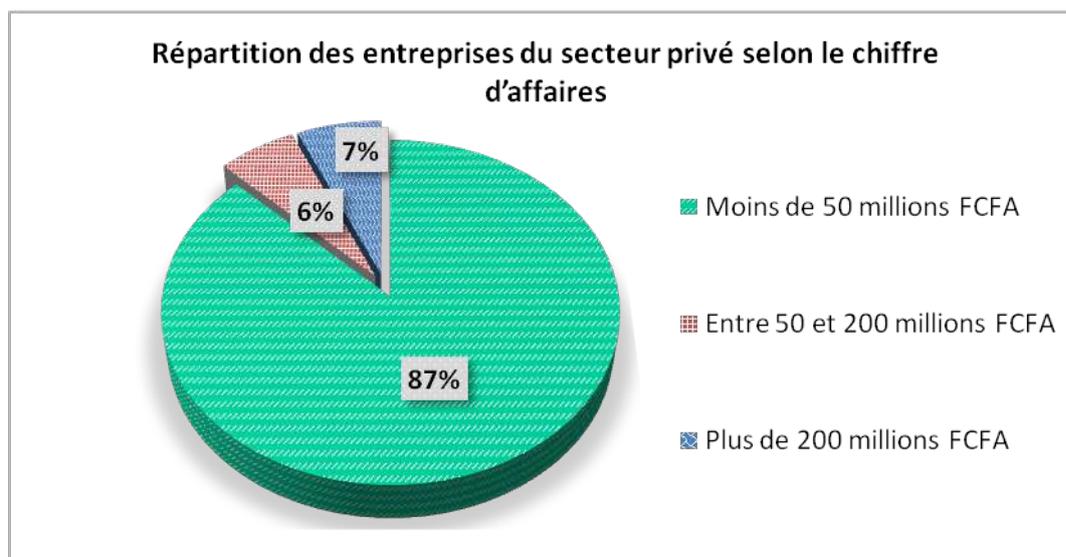
Tableau 2 : Répartition des salariés par secteur d'activité des entreprises du secteur privé togolais

Effectif Salariés	Agriculture / Elevage	Commerce	Industrie, mines, BTP	Services	Ensemble
0 salarié	14,5	28,8	24,6	13,4	21,8
1 à 9 salariés	61,9	62,5	61,8	69,9	64,8
10 à 49 salariés	21,8	7,9	10,6	12,1	10,7
50 à 250 salariés	0	0,8	1,1	3,5	1,8
Plus de 250 salariés	1,8	0	1,9	1,1	0,9
Total	100	100	100	100	100

Source : Auteur à partir des données collectées (avril 2020)

2.2. Impact du covid-19 sur le chiffre d'affaires des entreprises du secteur privé

Graphique 7 : Répartition des entreprises du secteur privé selon le chiffre d'affaires



Globalement, la majorité (87,3%) des entreprises du secteur privé togolais qui ont répondu au questionnaire de l'enquête ont un chiffre d'affaires de moins de 50 millions de FCFA alors que celles qui font plus de 200 millions de FCFA comme chiffre d'affaires ne représentent que 6,6% des entreprises (Graphique 7).

Tableau 3 : Répartition des entreprises du secteur privé selon le chiffre d'affaires

Chiffre d’Affaires	Agricultur e	Commerc e	Industrie, mines, BTP	Service s	Ensembl e
Moins de 50 millions FCFA	81,8	86,6	88,3	88,1	87,3
Entre 50 et 200 millions FCFA	9,1	6,4	7,2	4,6	6,1
Plus de 200 millions FCFA	9,1	7,1	4,5	7,3	6,6
Total	100	100	100	100	100

Source : Auteur à partir des données collectées (avril 2020)

Tableau 4 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution du chiffre d'affaires de janvier à février 2020

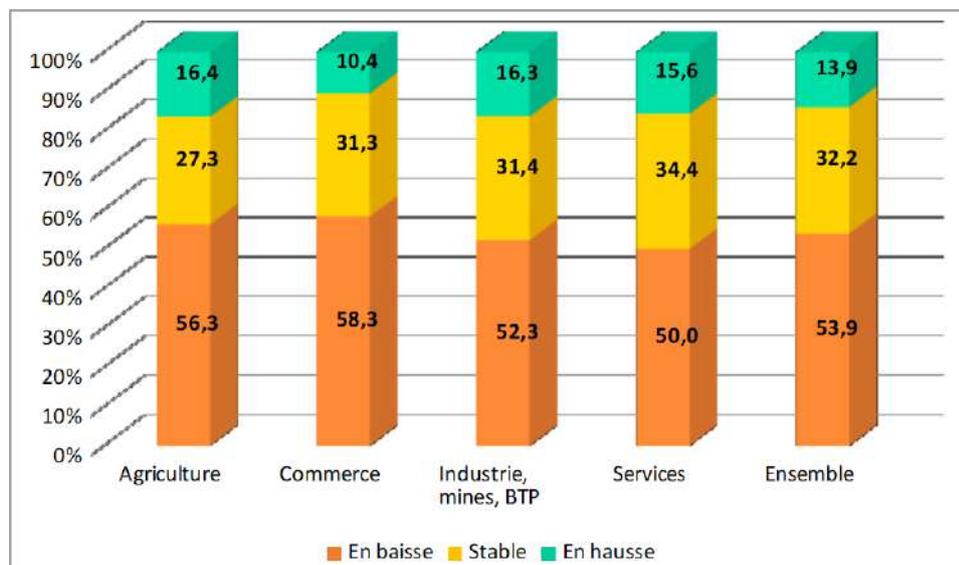
Evolution CA	Agriculture / Elevage	Commerce	Industrie, mines, BTP	Services	Ensemble
En baisse	56,3	58,3	52,3	50	53,9
Stable	27,3	31,3	31,4	34,4	32,2
En hausse	16,4	10,4	16,3	15,6	13,9
Total	100	100	100	100	100

Source : Auteur à partir des données collectées (avril 2020)

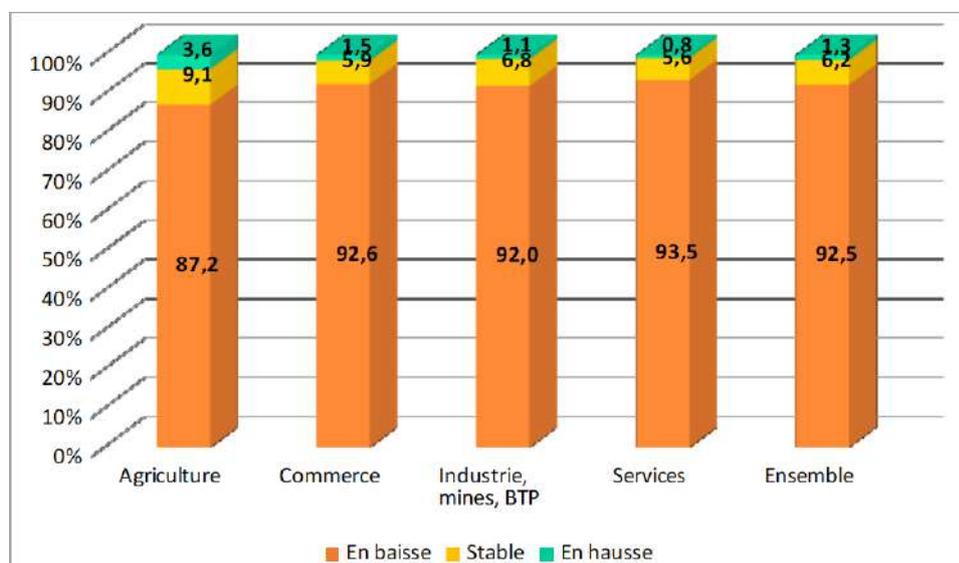
Globalement, (tableau 4), près de 54% des entreprises recensées ont connu une baisse de leur chiffre d'affaires entre janvier et février 2020, bien qu'aucun cas de covid-19 n'ait été détecté dans le pays. Cette baisse résulterait de la baisse des relations d'échanges entre ces entreprises et les pays touchés par la pandémie sur cette période. Les branches du commerce et de l'agriculture sont les plus touchés par cette baisse à hauteur respectivement de 58,3% et 56,3%.

Globalement, (tableau ci-dessous), près de 54% des entreprises recensées ont connu une baisse de leur chiffre d'affaires entre janvier et février 2020, bien qu'aucun cas de covid-19 n'ait été détecté dans le pays. Cette baisse résulterait de la baisse des relations d'échanges entre ces entreprises et les pays touchés par la pandémie sur cette période. Les branches du commerce et de l'agriculture sont les plus touchés par cette baisse à hauteur respectivement de 58,3% et 56,3%.

Graphique 8 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution du chiffre d'affaires de janvier à février 2020



Graphique 9 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution du chiffre d'affaires de février à mars 2020



L'analyse du graphique 9 montre qu'entre février et mars 2020, plus de 92% des entreprises ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires. La baisse du chiffre d'affaires serait donc

d'autant plus grande que la crise perdure. Dans l'ordre décroissant, la branche des services est celle dont plus d'entreprises (93,5%) ont enregistré la plus forte baisse du chiffre d'affaires suivi du commerce (92,6%), de l'industriel, mines et BTP (92%) et agricole (87,2%). Cette baisse concerne la majorité des entreprises et peut être expliquée par plusieurs éléments factuels. Elle est probablement due aux effets négatifs de la propagation de la pandémie qui a obligé le gouvernement togolais à prendre des mesures barrières, qui non seulement réduisent les activités des entreprises mais aussi les contraignent à supporter des coûts supplémentaires liés à la prise de mesures préventives et de sensibilisation (mise en place des dispositifs de lave main, d'utilisation des caches nez et des gels hydroalcooliques...).

Tableau 5 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution du chiffre d'affaires de février à mars 2020

Evolution CA	Agriculture / Elevage	Commerce	Industrie, mines, BTP	Services	Ensemble
En baisse	87,3	92,6	92,1	93,6	92,5
En hausse	3,6	1,5	1,1	0,8	1,3
Stable	9,1	5,9	6,8	5,6	6,2
Total	100	100	100	100	100

Source : Auteur à partir des données collectées (avril 2020)

Une analyse plus approfondie de la baisse du chiffre d'affaires montre que plus de 34% des entreprises du secteur privé togolais ont vu leur chiffre d'affaires baisser de plus de 75%. Près de 62% des entreprises ont enregistré une baisse de plus de 50% de leur chiffre d'affaires contre seulement un peu moins de 13% qui ont vu leur chiffre d'affaires baisser de moins de 25%. Cela dénote de la fragilité du secteur privé togolais face à la pandémie du covid-19. Des mesures sont nécessaires pour soutenir le secteur privé togolais pour couvrir ne serait-ce que les coûts afin de ne pas fermer totalement et donc aggraver la perte d'emplois et de revenus qui pourrait en résulter.

Graphique 10 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution du chiffre d'affaires de février à mars 2020 par secteur d'activités

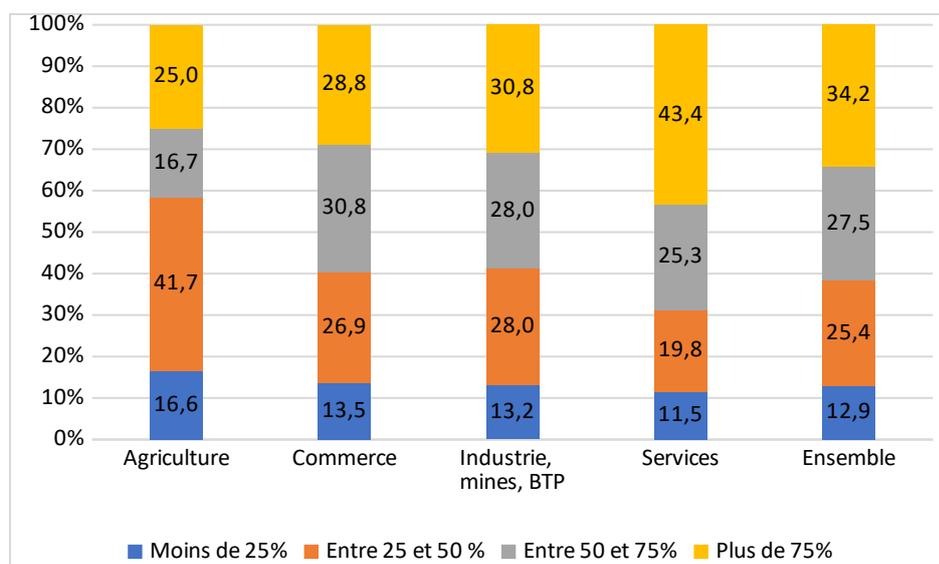
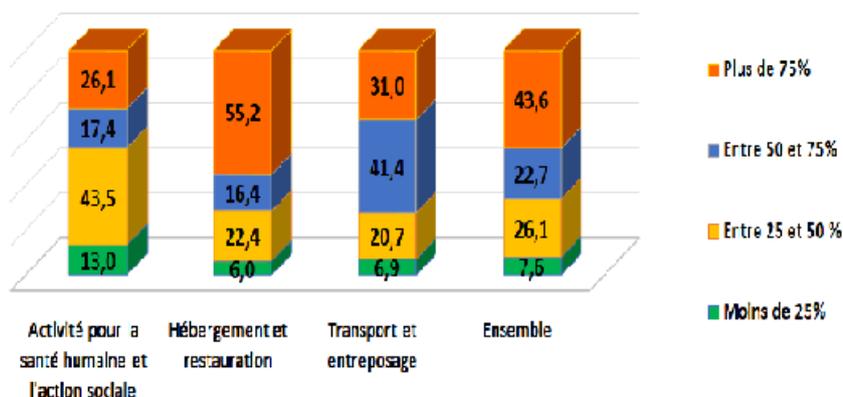


Tableau 6 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution du chiffre d'affaires de février à mars 2020 par secteur d'activités

Evolution CA	Agriculture / Elevage	Commerce	Industrie, mines, BTP	Services	Ensemble
Moins de 25%	16,6	13,5	13,2	11,5	12,9
Entre 25 et 50 %	41,7	26,9	28	19,8	25,4
Entre 50 et 75%	16,7	30,8	28	25,3	27,5
Plus de 75%	25,0	28,8	30,8	43,4	34,2
Total	100	100	100	100	100

Source : Auteur à partir des données collectées (avril 2020)

Graphique 11 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution du chiffre d'affaires de février à mars 2020 dans la santé, l'hébergement-restauration, le transport-entreposage



D'après le tableau 7, plus de 55% des entreprises qui opèrent dans le secteur de l'hébergement et la restauration ont perdu plus de 75% de leur chiffre d'affaires. Cela a pour cause immédiate la fermeture des frontières aériennes et terrestres par lesquelles transitent les touristes et personnes venant séjourner au Togo. Le fait que les hôtels soient vides a pour corollaire, la fermeture des restaurants dont les principaux clients sont les étrangers séjournant au Togo. Ces effets additionnés au couvre-feu qui oblige les restaurants à fermer puisque ne fonctionnant souvent que les nuits expliquent la forte baisse du chiffre d'affaires dans ce secteur. Par ailleurs, cette situation pourrait s'amplifier entraînant la précarisation de l'emploi en cas de persistance de la pandémie. En effet, la réduction des mouvements de populations et la fermeture des lieux d'activités économiques (marchés, bars et restaurants et autres) entrainera une perte d'emplois et de revenus pour les travailleurs de ces secteurs. Ainsi, ces secteurs devraient bénéficier d'un soutien pour sauvegarder les emplois et les revenus

Tableau 7 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution du chiffre d'affaires de février à mars 2020 dans la santé, l'hébergement-restauration, le transport-entreposage

Evolution CA	Activité pour la santé humaine et l'action sociale	Hébergement et restauration	Transport et entreposage	Ensemble
Moins de 25%	13,0	6,0	6,9	7,6
Entre 25 et 50 %	43,5	22,4	20,7	26,1
Entre 50 et 75%	17,4	16,4	41,4	22,7
Plus de 75%	26,1	55,2	31,0	43,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Auteur à partir des données collectées (avril 2020)

Les résultats des tableaux (A1 à A6) en annexes montrent que la majorité des entreprises ayant moins de 2 millions de FCFA de chiffre d'affaires, a moins d'un an d'ancienneté. Les grandes entreprises qui ont un chiffre d'affaires de plus 200 millions de FCFA, ont majoritairement plus de 5 ans d'âge. Ces grandes entreprises ont connu, certes dans leur majorité (88,9%) une baisse de leur chiffre d'affaires, mais relativement moins que les petites entreprises (92,9%). Les grandes entreprises sont certes touchées par la crise, mais elles y sont relativement plus résistantes que ne le sont les petites entreprises. Ces petites entreprises sont plus confrontées au problème de la baisse de leur vente alors que les grandes entreprises ont plus de problèmes d'approvisionnement.

Cependant, suivant le tableau A6, le travail à temps partiel est une mesure prise par toutes les entreprises du secteur privé avec une forte dominance pour les petites entreprises. Le licenciement, la baisse de la production, l'arrêt temporaire des activités concernent plus les petites entreprises qui sont relativement plus fragiles. Seules les petites et moyennes entreprises ont changé d'activité pour cause d'impacts négatifs de la pandémie.

2.3- Impact du covid-19 sur l'emploi des entreprises du secteur privé

D'après le tableau 8, il ressort que jusqu'alors près de 62% des entreprises du secteur privé togolais ont gardé la totalité de leurs salariés malgré les difficultés liés au covid-19. Ce constat peut s'expliquer par les contraintes en matière de licenciement, le sentiment de confiance des entreprises à une reprise prochaine rapide des activités, le choix d'éviter les coûts de rotation et ceux liés à des éventuels nouveaux recrutements. En revanche, plus de 37% des entreprises ont réduit leur nombre de salariés avec un pic dans la branche industrie, mines et BTP (47%). La mesure concernant l'interdiction de rassemblement de plus de 15 personnes a contraint plusieurs entreprises de cette branche à réduire son personnel ou simplement à suspendre les travaux en cours par mesure de prudence. Les pertes massives d'emplois et de revenus pourraient constituer une menace pour la sécurité car elles pourraient être la source d'une instabilité sociale.

Des mesures d'accompagnement devrait cibler ce secteur afin d'éviter la perte d'emploi total des personnes qui y travaillent.

Graphique 12 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution de l'effectif des salariés de février à mars 2020

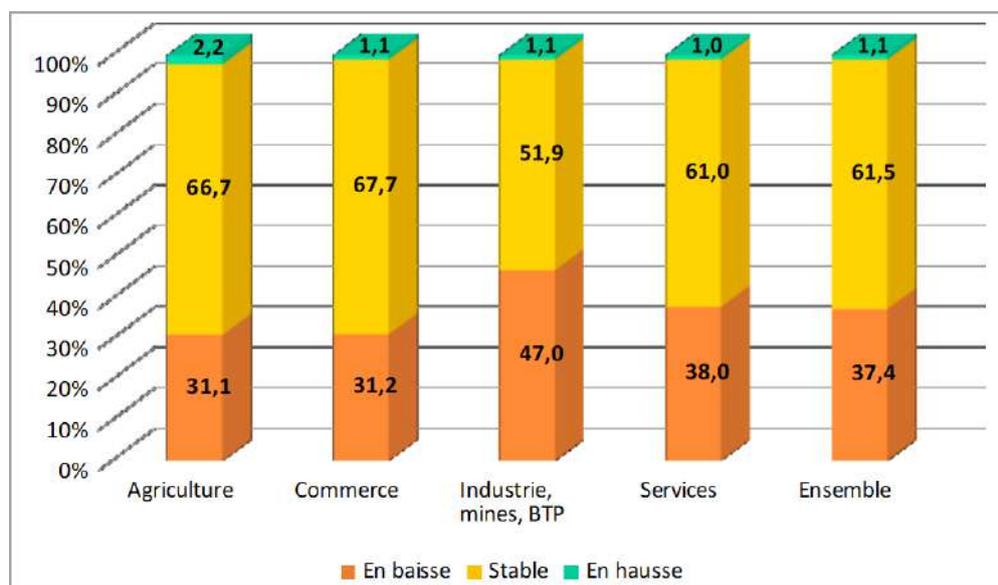


Tableau 8 : Répartition des entreprises du secteur privé selon l'évolution de l'effectif des salariés de février à mars 2020

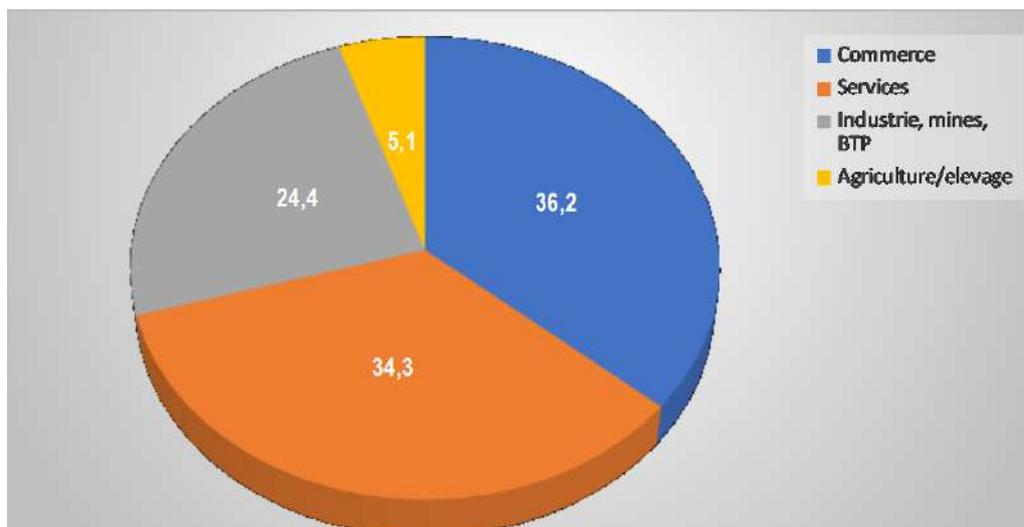
Evolution des salariés	Agriculture / Elevage	Commerce	Industrie, mines, BTP	Services	Ensemble
En baisse	31,1	31,2	47	38	37,4
Stable	66,7	67,7	51,9	61	61,5
En hausse	2,2	1,1	1,1	1	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Auteur à partir des données collectées (avril 2020)

2.4. Difficultés rencontrées par les entreprises du secteur privé pendant la pandémie du covid-19

Comme le montre le graphique 11 suivant, les difficultés rencontrées par les entreprises du secteur privé pendant la pandémie sont dans l'ordre décroissant, la baisse des ventes, les difficultés d'approvisionnement, le problème d'accès au financement, la baisse de la production et les difficultés d'acheminement des marchandises. Les mesures nécessaires pour soutenir le secteur privé devrait aller dans le sens de la réduction de ces difficultés.

Graphique 13 : Répartition des entreprises selon les difficultés rencontrées depuis le 1er janvier 2020



Source : Auteur à partir des données collectées (avril 2020)

Comme l'indique le Graphique 13, selon les secteurs d'activité, les entreprises du secteur commerce sont confrontées plus au problème de baisse de ventes et d'approvisionnement. Les entreprises prestataires de services connaissent de baisse de leur production et ont des problèmes d'approvisionnement. Ces difficultés sont plus nombreuses pour les entreprises exerçant dans la branche industrielle, mines et BTP qui en plus des difficultés d'approvisionnement et d'accès au financement ont aussi des problèmes de baisse de leur production et de diminution de leurs ventes. Quant aux entreprises opérant dans le secteur agricole, la baisse des ventes est la difficulté majeure suivie du problème d'accès au financement, de transport de marchandises en plus du problème d'approvisionnement.

Graphique 14 : Répartition des entreprises du secteur privé selon les difficultés rencontrées pendant la pandémie

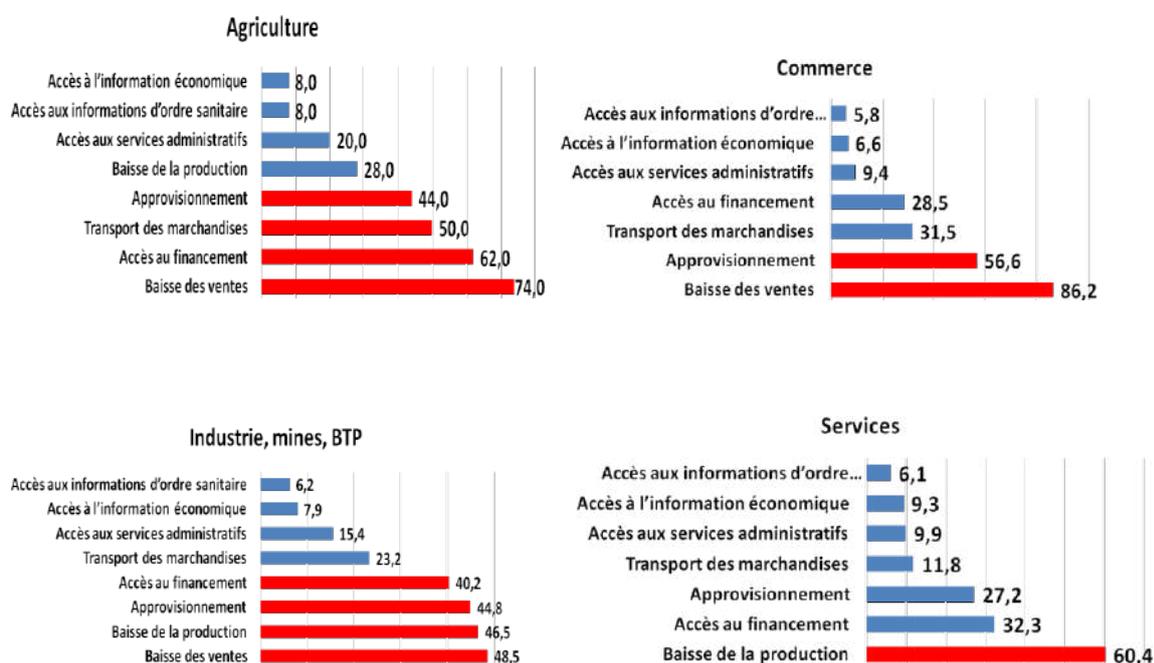


Tableau 9 : Répartition des entreprises du secteur privé selon les difficultés rencontrées pendant la pandémie

	Approvisionnement	Baisse de la production	Baisse des ventes	Accès au financement	Transport des marchandises	Accès aux informations d'ordre sanitaire	Accès à l'information économique	Accès aux services administratifs
Commerce	56,6	0,0	86,2	28,5	31,5	5,8	6,6	9,4
Services	27,2	60,4	0,0	32,3	11,8	6,1	9,3	9,9
Industrie, mines, BTP	44,8	46,5	48,5	40,2	23,2	6,2	7,9	15,4
Agriculture / Elevage	44,0	28,0	74,0	62,0	50,0	8,0	8,0	20,0

Source : Auteur à partir des données collectées (avril 2020)

Dans le même sens, le graphique 14 renseigne que les entreprises du secteur de la santé ont plus de difficultés d'approvisionnements et confrontées à une baisse de production et d'accès au financement. Le secteur de l'hébergement et de restauration quant à lui est grandement affecté par la baisse de la production en plus des problèmes d'approvisionnements et d'accès au financement. Le secteur du transport et entreposage a plus de difficultés d'accès au

financement, de transport des marchandises et par ricochet est confronté à une baisse de sa production.

Graphique 15 : Répartition des entreprises du secteur privé selon les difficultés rencontrées pendant la pandémie (santé, hébergement et transport)

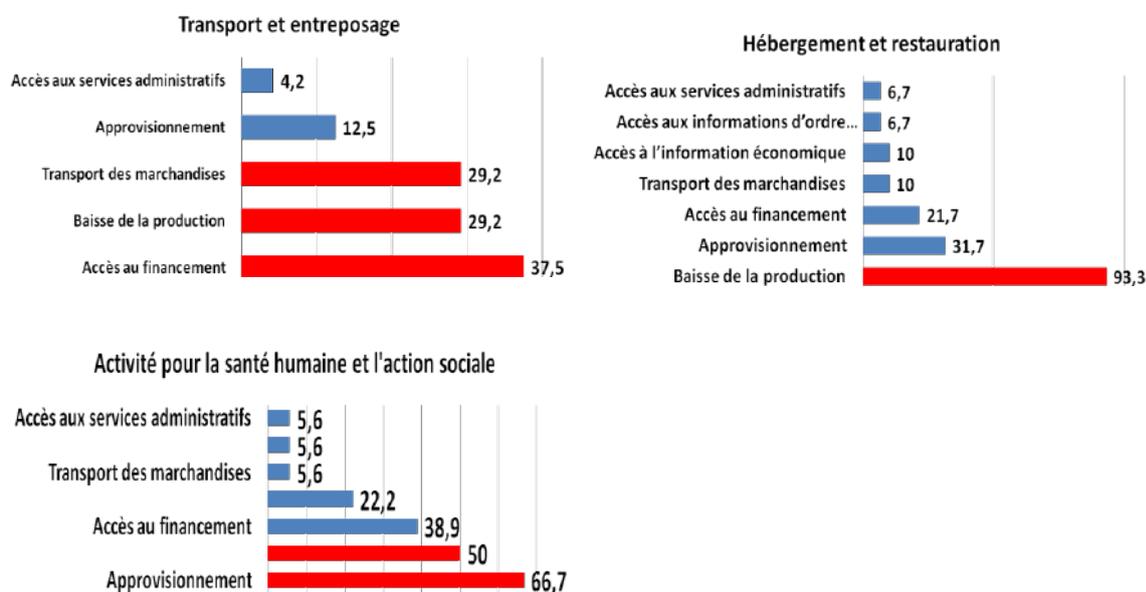


Tableau 10 : Répartition des entreprises du secteur privé selon les difficultés rencontrées pendant la pandémie (santé, hébergement et transport)

	Approvisionnement	Baisse de la production	Baisse des ventes	Accès au financement	Transport des marchandises	Accès aux informations d'ordre sanitaire	Accès à l'information économique	Accès aux services administratifs
Activité pour la santé humaine et l'action sociale	66,7	50,0	0,0	38,9	5,6	22,2	5,6	5,6
Hébergement et restauration	31,7	93,3	0,0	21,7	10,0	6,7	10,0	6,7
Transport et entreposage	12,5	29,2	0,0	37,5	29,2	0,0	0,0	4,2

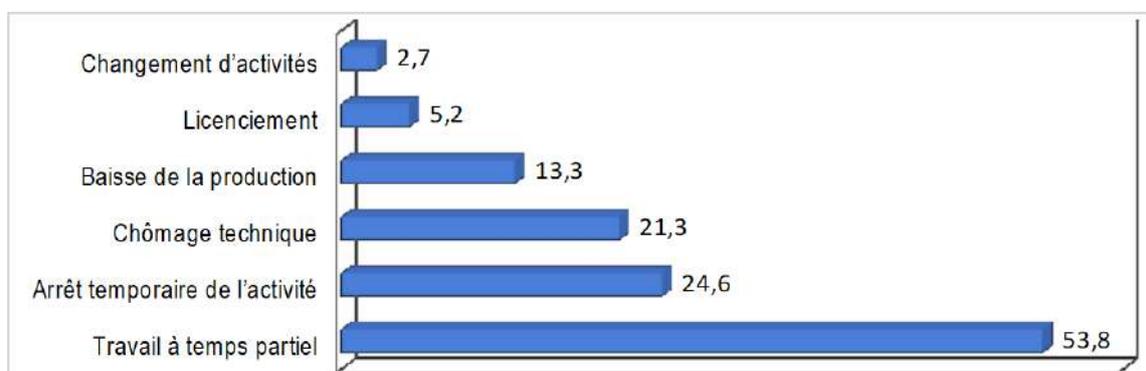
Source : Auteur à partir des données collectées (avril 2020)

2.5. Approches de solutions initiées par les entreprises du secteur privé togolais pour surmonter les difficultés liées à la pandémie

Face à la pandémie du covi-19, les entreprises du secteur privé ont pris des mesures pour limiter la propagation de la maladie en adoptant plusieurs stratégies. Les entreprises ont plus

opté (53,8%) pour le travail à temps partiel. D'autres ont préféré arrêter temporairement leurs activités (24,6%), mettre en chômage technique leurs employés (21,3%) ou baisser leur production (13,3%). En revanche certaines entreprises ont licencié leur personnel (5,2%) ou simplement ont changé d'activité (2,7%). Ces mesures permettront aux entreprises de tenir certainement à court terme mais si la pandémie perdure dans le temps, toutes ces mesures risquent de ne pas tenir longtemps et beaucoup finiront par déposer leur bilan. Ainsi, il serait impérieux que le gouvernement puisse soutenir les entreprises du secteur privé qui sont un maillon essentiel de l'économie togolaise aussi bien en termes de contribution au PIB que pour la création d'emplois au Togo.

Graphique 16 : Répartition des entreprises selon les mesures mises en place pour lutter contre la pandémie



Source : Auteur à partir des données collectées (avril 2020)

2.6. Appréciations par les entreprises des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie

Selon le tableau 11, globalement les mesures prises par le gouvernement togolais pour lutter contre le covid-19 sont jugées pertinentes par plus de 50% des entreprises. Plus de 58% des entreprises du secteur agricole jugent ces mesures pertinentes. Près de 54% des entreprises du secteur industriel, mines et BTP pensent la même chose. Un peu moins de 53% des entreprises du secteur commerce jugent pertinentes ces mesures contre environ 52% du secteur des services qui pensent que les mesures prises par le gouvernement togolais pour lutter contre le covid-19 sont pertinentes.

Graphique 17 : Répartition des entreprises du secteur privé selon leur appréciation des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie.

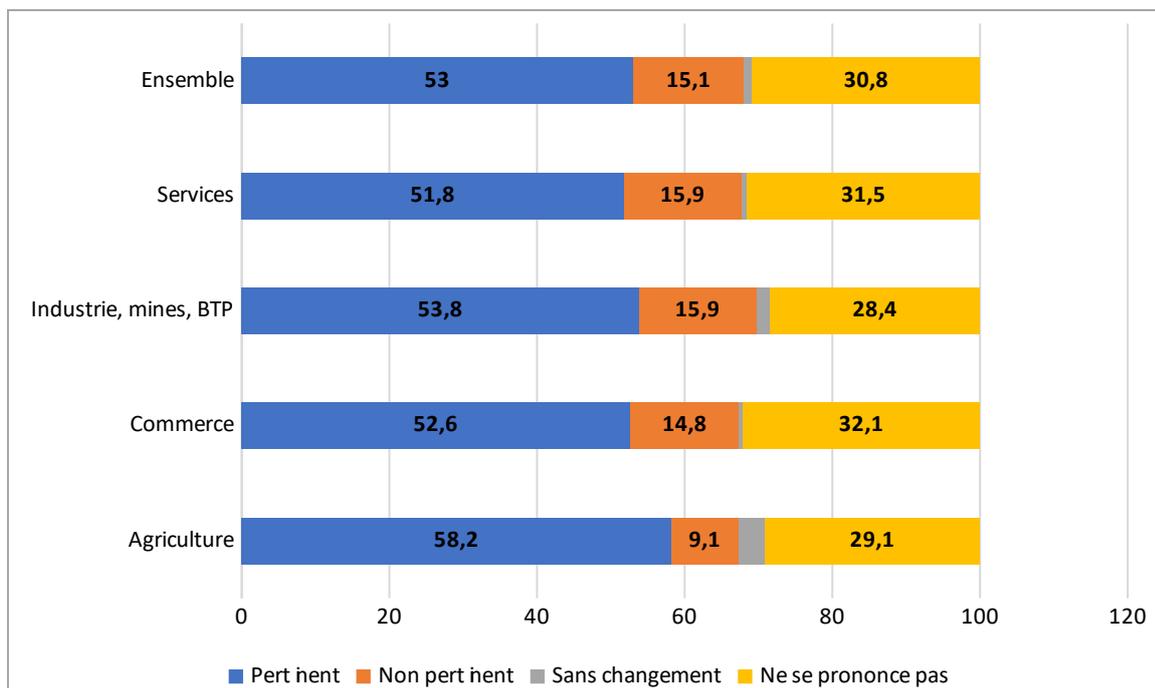


Tableau 11 : Répartition des entreprises du secteur privé selon leur appréciation des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie.

	Agriculture / Elevage	Commerce	Industrie, Mines, BTP	Services	Ensemble
Pertinent	58,2	52,6	53,8	51,8	53,0
Non pertinent	9,1	14,8	15,9	15,9	15,1
Sans changement	3,6	0,5	1,9	0,8	1,1
Ne se prononce pas	29,1	32,1	28,4	31,5	30,8
Total	100	100	100	100	100,0

Source : Auteur à partir des données collectées (avril 2020)

III -Analyse de la résilience, des défis et attentes du secteur privé togolais

3.1- Analyse de la résilience

Des tableaux (A7 à A11) en annexes, en l'état actuel de la pandémie, plus de la moitié des entreprises pensent pouvoir redémarrer leurs activités avec une proportion plus élevée dans l'industrie, mines et BTP, les services et l'agriculture. Les moyennes et les grandes

entreprises ont relativement plus de moyens pour le redémarrage de leurs activités vu leur niveau de solvabilité forte. Les entreprises ayant plus de 250 employés sont plus résilientes à cette pandémie.

Comme l'indique les tableaux (A12 à A15) en annexes, en cas de persistance de la pandémie au-delà de 3 mois, les branches des services, de l'agriculture puis des industries, mines et BTP, pensent plus à la mise au chômage partiel de leur personnel et cela concerne plus les grandes entreprises. En revanche, peu d'entreprises, quelles que soient leurs tailles, pensent au dépôt de bilan, et celles qui y pensent sont majoritairement les petites entreprises ayant moins d'un an d'existence.

Selon les résultats mentionnés dans les tableaux (A16 à A19) en annexes, si la pandémie dure plus de trois mois, plus de 92% des entreprises du secteur privé pensent ne pas pouvoir rembourser leurs prêts. Également plus de 84% des entreprises estiment ne pas pouvoir payer les salaires surtout celles de la branche industrielle, mines et BTP puis celles du commerce et des services. Les difficultés pour pouvoir payer le loyer sont relativement moindres pour la plupart des entreprises (40%). Les entreprises ayant moins d'un an d'existence seront les plus fragiles et auront plus de difficultés pour rembourser les prêts, payer les salaires et les loyers à cause des problèmes de trésorerie que cette pandémie causera.

En somme, il ressort des analyses comme enseignement majeur que pour les entreprises du secteur privé, l'arrêt, au mieux la diminution des activités de certaines entreprises (annulation de commandes, baisse de la demande, défaut de matières premières, personnels confinés, etc.) nécessite des mesures compensatoires de la part de l'Etat togolais, de manière directe ou indirecte, pour éviter la fermeture pour cause de faillite.

3.2. Défis du secteur privé togolais et attentes du gouvernement

Pour mettre en lumière les défis du secteur privé et leurs attentes de la part du gouvernement, des questions ouvertes ont été posées aux entreprises. Les réponses à ces questions ont été traitées par une méthode d'analyse des contenues à partir du logiciel IRAMUTEQ. Les variables concernés sont : le plus grand défi auquel les entreprises font face, les remarques et observations que ces entreprises font de la situation actuelle, enfin les mesures complémentaires que l'Etat pourrait prendre pour permettre de maintenir les activités pendant la crise, ou de les redémarrer après la crise selon les entreprises. Le traitement des données

permet de ressortir les mots et expressions les plus utilisés afin d’avoir un résumé sur l’ensemble des réponses données par les entreprises.

3.2.1. Le plus grand défi auquel les entreprises font face

Les défis font partie du quotidien des opérateurs économiques. Ceci dit, à la question de relever les plus grands défis auxquels font face les entreprises, les réponses sont multiples. Sur 1 084 entreprises interrogées, 1 022 ont répondu, soit un taux de réponse de 94,3%.

Le nombre d’occurrences (mots) intervenues au cours de ces entretiens est 11 781 composés de 1 657 formes distinctes. Le nombre d’hapax (formes dont la fréquence est 1) est 837, ce qui représente 7,10% des occurrences et 50,51% des formes. Ceci est une preuve de la richesse du vocabulaire utilisé par les enquêtés et l’importance accordée aux différentes formes actives (figure 1 suivante).

Figure 1 : importance des formes actives

Forme	Freq. ↓	Types
financement	182	nom
accès	149	nom
marché	149	nom
manquer	144	ver
entreprise	112	nom
public	97	adj
baisser	74	ver
activité	67	nom
difficulté	59	nom
vente	59	nom

En considérant la figure 1, le mot **financement** est la forme active la plus utilisée (182 fois) dans toutes les réponses données. Il se placera donc au milieu du nuage de points. Ce mot est suivi de **accès**, **marché**, **manquer** et **entreprise** qui sont les formes les plus utilisées. **Les entreprises déclarent donc manquer de financement ou d’accès au financement pour répondre aux marchés.**

En tenant compte des fréquences de toutes les formes actives, la figure 2 est construite pour tenir compte des positions des formes les unes par rapport à d’autres de par leur fréquence.

Figure 3 : Formes actives dominantes

Résumé		Formes actives	Formes supplémentaires	Total	Hapax
Forme		Freq. ↓	Types		
entreprise		147	nom		
état		82	nom		
jeune		66	adj		
marché		61	nom		
crise		58	nom		
etat		43	nr		
accompagnement		41	nom		
aide		41	nom		

La forme active la plus utilisée dans les réponses est le mot « **Entreprise** » ceci pour dire que la plus part des remarques faites concernent de près ou de loin la vie des entreprises. Suivi par « **Etat** » pour signifier que le deuxième élément de remarque porte sur l'Etat et le troisième élément de remarque est « **jeune** » qui est souvent combiné au premier pour constituer « jeune entreprise ».

Eu égard à toutes ces formes récurrentes, l'on peut se dire que les opérateurs souhaiteraient que l'Etat agissent en faveur des jeunes entreprises surtout par rapport aux marchés publics.

3.2.3. Les mesures complémentaires

Face au Covid-19, quelles sont les mesures complémentaires que l'Etat pourrait prendre pour vous permettre de maintenir votre activité pendant la crise, ou de la redémarrer après la crise ? L'Etat a pris certaines mesures qui touchent de près ou de loin les activités économiques.

Conclusion générale

L'objectif général de l'étude est de mesurer l'impact réel de la crise sanitaire liée au coronavirus sur le secteur privé et de proposer des actions de redynamisation de l'activité économique. De façon spécifique, l'enquête a pour objectifs de : (i) faire un état des lieux sur la connaissance du covid-19 par le secteur privé, (ii) Identifier les freins et défis auxquels sont confrontées les entreprises, (iii) Evaluer l'impact du covid-19 sur le secteur privé, (iv) Identifier l'ensemble des mesures et solutions à court, moyen et long terme de soutien aux entreprises pour renforcer la résilience des entreprises et (v) Proposer des mesures au gouvernement togolais pour soutenir le secteur privé pendant et après la pandémie.

Des résultats de cette étude, il ressort plusieurs enseignements notamment :

Concernant le chiffre d'affaires, plus de 92% des entreprises ont enregistré une baisse entre février et mars 2020. Dans l'ordre décroissant, le secteur des services est celui dont plus d'entreprises (93,5%) a enregistré la plus forte baisse du chiffre d'affaires suivi de ceux du commerce (92,6%), de l'industrie, mines et BTP (92,0%) et de l'agriculture (87,2%).

En effet, plus de 34% des entreprises du secteur privé togolais ont vu leur chiffre d'affaires baisser de plus de 75%. Près de 62% des entreprises ont enregistré une baisse de plus de 50% de leur chiffre d'affaires contre seulement un peu moins de 13% qui ont vu leur chiffre d'affaires baisser de moins de 25%.

Au niveau de l'emploi, l'étude ressort que près de 62% des entreprises du secteur privé togolais ont gardé la totalité de leurs salariés malgré les difficultés liés au covid-19. Le licenciement, la baisse de la production, l'arrêt temporaire des activités concernent plus les petites entreprises.

Les entreprises du secteur privé qui opèrent dans le commerce sont confrontées plus au problème de baisse de ventes et d'approvisionnement. Par ailleurs, en plus des problèmes d'approvisionnement, les entreprises qui exercent dans la branche des services ont une baisse de leurs activités. Ces difficultés sont plus nombreuses pour les entreprises exerçant dans le secteur industriel, mines et BTP qui en plus des difficultés d'approvisionnement et d'accès au financement ont aussi des problèmes de baisse de leur production et de diminution de leurs ventes. Quant aux entreprises opérant dans le secteur agricole, la baisse des ventes est la

difficulté majeure suivie du problème d'accès au financement, de transport de marchandises en plus du problème d'approvisionnement.

Les entreprises ont plus opté (53,8%) pour le travail à temps partiel. D'autres ont préféré arrêter temporairement leurs activités (24,6%), mettre en chômage technique leurs employés (21,3%) ou baisser leur production (13,3%). Le travail à temps partiel est une mesure prise par presque tous les secteurs d'activité avec une forte dominance pour les petites entreprises. En revanche certaines entreprises ont licencié leur personnel (5,2%) ou simplement ont changé d'activité (2,7%). Ces mesures permettront aux entreprises de tenir certainement à court terme mais si la pandémie perdure dans le temps, toutes ces mesures risquent de ne pas tenir longtemps et beaucoup pourraient déposer leur bilan.

Globalement les mesures prises par le gouvernement togolais pour lutter contre le covid-19 sont jugées pertinentes par plus de 50% des entreprises. Plus de 58% des entreprises du secteur agricole jugent ces mesures pertinentes. Près de 54% des entreprises du secteur industriel, mines et BTP pensent la même chose. Un peu moins de 53% des entreprises du secteur commerce jugent pertinentes ces mesures contre environ 52% du secteur des services qui pensent que les mesures prises par le gouvernement togolais pour lutter contre le covid-19 sont pertinentes. La mise en application des mesures barrières engendrent des coûts financiers aux entreprises du secteur privé surtout dans le sous-secteur de la santé.

En termes de résilience, en l'état actuel de la pandémie, plus de la moitié des entreprises pensent pouvoir redémarrer leurs activités avec une proportion plus élevée dans l'industrie, mines et BTP, les services et l'agriculture. Si la pandémie dure plus de trois mois, plus de 92% des entreprises du secteur privé pensent ne pas pouvoir rembourser leurs prêts. Également plus de 84% des entreprises estiment ne pas pouvoir payer les salaires surtout celles de la branche industrielle, mines et BTP puis celles du commerce et des services.

Recommandations

En termes de recommandations, cette étude suggère :

- Obtenir des établissements de crédit un report sans frais des remboursements de prêts.
- Encourager les partenaires du secteur privé à différer le paiement des loyers sur une période de 3 mois au moins.

- Donner une subvention pendant la crise d'au moins le SMIG pour chaque employé des Petites et Moyennes Entreprises avec la garantie de non-licenciement.
- Subventionner les mesures de protection des employés et des clients contre la pandémie
- Renforcer la promotion de la consommation locale en prenant des mesures qui facilitent l'accès et la distribution de ces produits locaux.
- Soutenir les petites et moyennes entreprises du secteur privé par une garantie d'accès au financement, l'octroi des subventions et de prêts concessionnels.
- Offrir aux grandes entreprises du secteur privé des lignes de crédit spéciales sous forme de prêts comme mécanisme d'atténuation des risques liés au covid-19 et des allègements fiscaux.
- Exonérer du paiement de l'IRPP et l'IS pour une période, les Petites et Moyennes Entreprises du secteur privé.
- Soutenir les sous-secteurs qui éprouvent d'énormes difficultés pour se maintenir par des mesures fiscales spéciales et mettre à leur disposition des lignes de crédits concessionnels avec une garantie de l'Etat.

La mise en œuvre de certaines de ces recommandations pourrait s'appuyer sur des programmes comme le Fonds de Garantie et d'Investissement en cours de mise en place par la CCIT et le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises.

ANNEXES

Tableau A 1 : Répartition (%) des entreprises par ancienneté selon le CA 2019

	Entre 1 et 5 ans	Moins d'un an	Plus de 5 ans	Ensemble
Moins de 2 millions FCFA	61,4	89,7	38	54,4
Entre 2 et 5 millions FCFA	17,5	5,1	15,8	15,4
Entre 5 et 50 millions FCFA	16,9	4,3	21,5	17,5
Entre 50 et 200 millions FCFA	2,6	0,9	11,1	6,1
Plus de 200 millions FCFA	1,6	0	13,6	6,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A 2: Répartition (%) des entreprises par effectifs des salariés selon le CA 2019

	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 250 salariés	Plus de 250 salariés	Ensemble
Moins de 2 millions FCFA	86,9	52,5	12,9	0,0	0,0	54,4
Entre 2 et 5 millions FCFA	9,3	19,2	8,6	0,0	0,0	15,4
Entre 5 et 50 millions FCFA	3,8	20,2	32,0	5,3	10,0	17,5
Entre 50 et 200 millions FCFA	0,0	6,0	17,2	15,8	10,0	6,1
Plus de 200 millions FCFA	0,0	2,1	29,3	78,9	80,0	6,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A 3: Répartition (%) des entreprises selon l'évolution du CA actuel par chiffre d'affaires 2019

	En baisse	Stable	En hausse	Total
Moins de 2 millions FCFA	92,9	6,3	0,8	100,0
Entre 2 et 5 millions FCFA	94,6	4,2	1,2	100,0
Entre 5 et 50 millions FCFA	91,6	6,3	2,1	100,0
Entre 50 et 200 millions FCFA	90,9	7,6	1,5	100,0
Plus de 200 millions FCFA	88,9	8,3	2,8	100,0
Ensemble	92,5	6,2	1,3	100,0

Tableau A 4 : Répartition (%) des entreprises selon l'évolution des salariés actuel par chiffre d'affaires 2019

	En baisse	Stable	En hausse	Total
Moins de 2 millions FCFA	41,0	58,5	0,5	100,0
Entre 2 et 5 millions FCFA	39,7	60,3	0,0	100,0
Entre 5 et 50 millions FCFA	37,1	60,7	2,2	100,0
Entre 50 et 200 millions FCFA	33,3	65,2	1,5	100,0
Plus de 200 millions FCFA	18,3	78,9	2,8	100,0
Ensemble	37,4	61,5	1,1	100,0

Tableau A 5 : Répartition (%) des entreprises selon les difficultés liées au covid-19 par CA 2019

	Approvisionnement	Baisse de la production	Baisse des ventes	Accès au financement	Transport des marchandises	Accès aux informations d'ordre sanitaire	Accès à l'information économique	Accès aux services administratifs	Ensemble
Moins de 2 millions FCFA	37,6	32,6	49,8	30,1	19,3	7,3	6,9	8,2	55,3
Entre 2 et 5 millions FCFA	47,3	30,8	47,9	38,4	26,7	4,8	8,2	16,4	15,1
Entre 5 et 50 millions FCFA	48,3	34,9	42,4	45,3	31,4	4,7	10,5	14,5	17,8
Entre 50 et 200 millions FCFA	52,8	28,3	47,2	37,7	32,1	1,9	7,5	9,4	5,5
Plus de 200 millions FCFA	63,9	34,4	52,5	27,9	31,1	6,6	8,2	23	6,3
Ensemble	43,5	32,6	48,2	34,4	24	6,1	7,9	11,6	100,0

Tableau A 6 : Répartition (%) des entreprises par CA 2019 selon les mesures mises en place pour pallier le Covid-19

	Travail à temps partiel	Chômage technique	Licenciement	Baisse de la production	Arrêt temporaire de l'activité	Changement d'activités
Moins de 2 millions FCFA	58,1	18,9	5,1	16,3	24,2	2,4
Entre 2 et 5 millions FCFA	46,6	26,7	8,9	8,9	27,4	4,1
Entre 5 et 50 millions FCFA	52,9	26,7	2,9	10,5	26,7	2,3
Entre 50 et 200 millions FCFA	43,4	15,1	5,7	7,5	24,5	5,7
Plus de 200 millions FCFA	45,9	19,7	3,3	9,8	11,5	0
Ensemble	53,8	21,3	5,2	13,3	24,3	2,7

Tableau A 7 : Répartition par secteur d'activité des entreprises (%) selon leur capacité à redémarrer leur activité après la crise si celle-ci s'arrêtait

	Oui	Non	Ne se prononce pas	Total
Agriculture / Elevage	52,7	18,2	29,1	100,0
Commerce	48,9	28,5	22,6	100,0
Industrie, mines, BTP	57,9	21,6	20,5	100,0
Services	54,3	20,4	25,3	100,0
Ensemble	53,2	23,5	23,3	100,0

Tableau A 8 : Répartition des entreprises (%) selon leur capacité à redémarrer leur activité après la crise si celle-ci s'arrêtait dans certaines branches des services

	Oui	Non	Ne se prononce pas	Total
ACTIVITE POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	50,0	12,5	37,5	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	52,9	35,3	11,8	100,0
TRANSPORT ET ENTREPROSAGE	46,7	20	33,3	100,0

Tableau A 9 : Répartition par ancienneté des entreprises (%) selon leur capacité à redémarrer leur activité après la crise si celle-ci s'arrêtait

	Oui	Non	Ne se prononce pas	Total
Moins d'un an	45,2	27,4	27,4	100,0
Entre 1 et 5 ans	54,2	24,3	21,5	100,0
Plus de 5 ans	54,0	21,7	24,3	100,0
Ensemble	53,2	23,5	23,3	100,0

Tableau A 10 : Répartition par CA des entreprises (%) selon leur capacité à redémarrer leur activité après la crise si celle-ci s'arrêtait

	Oui	Non	Ne se prononce pas	Total
Moins de 2 millions FCFA	54,2	27,8	18,0	100,0
Entre 2 et 5 millions FCFA	51,5	22,2	26,3	100,0
Entre 5 et 50 millions FCFA	50,0	17,4	32,6	100,0
Entre 50 et 200 millions FCFA	62,1	12,1	25,8	100,0
Plus de 200 millions FCFA	48,6	18,1	33,3	100,0
Ensemble	53,2	23,5	23,3	100,0

Tableau A 11 : Répartition par effectifs des salariés des entreprises (%) selon leur capacité à redémarrer leur activité après la crise si celle-ci s'arrêtait

	Oui	Non	Ne se prononce pas	Total
0 salarié	50,0	31,4	18,6	100,0
1 à 9 salariés	53,3	22,5	24,2	100,0
10 à 49 salariés	56,0	16,4	27,6	100,0
50 à 250 salariés	57,9	15,8	26,3	100,0
Plus de 250 salariés	70,0	10,0	20,0	100,0
Ensemble	53,2	23,5	23,3	100,0

Tableau A 12 : Répartition des entreprises par secteur d'activité selon les Mesures à prendre si la crise persiste au-delà de trois mois

	Licenciement	Dépôt de bilan	Chômage partiel
Agriculture / Elevage	17,0	12,8	57,4
Commerce	17,7	12,1	47,0
Industrie, mines, BTP	21,9	11,7	52,7
Services	23,6	12,0	55,7
Ensemble	20,7	12,0	51,8

Tableau A 13 : Répartition des entreprises par CA selon les Mesures à prendre si la crise persiste au-delà de trois mois

	Licenciement	Dépôt de bilan	Chômage partiel
Moins de 2 millions FCFA	14,4	12,1	45,1
Entre 2 et 5 millions FCFA	22,1	17,2	53,8
Entre 5 et 50 millions FCFA	34,7	9,8	62,4
Entre 50 et 200 millions FCFA	31,3	6,3	65,6
Plus de 200 millions FCFA	25,8	10,6	65,2
Ensemble	20,7	12,0	51,8

Tableau A 14 : Répartition des entreprises par CA selon les Mesures à prendre si la crise persiste au-delà de trois mois

	Licenciement	Dépôt de bilan	Chômage partiel
0 salarié	0,0	10,4	0,0
1 à 9 salariés	25,2	13,4	67,2
10 à 49 salariés	30,6	9,3	68,5
50 à 250 salariés	52,9	5,9	64,7
Plus de 250 salariés	40,0	0,0	30,0
Ensemble	20,7	12,0	51,8

Tableau A 15 : Répartition des entreprises par ancienneté selon les Mesures à prendre si la crise persiste au-delà de trois mois

	Licenciement	Dépôt de bilan	Chômage partiel
Moins d'un an	13,5	17,1	48,6
Entre 1 et 5 ans	18,8	12,4	52,9
Plus de 5 ans	24,5	10,3	51,5
Ensemble	20,7	12,0	51,8

Tableau A 16 : Répartition des entreprises par secteur d'activité selon les charges qu'elles ne seront pas en mesure de maintenir si la crise persiste au-delà de trois mois

	Salaire	Loyer	Prêt
Agriculture / Elevage	70,2	44,7	93,6
Commerce	85,9	38,2	92,1
Industrie, mines, BTP	88,0	36,7	92,4
Services	81,2	44,2	91,9
Ensemble	84,1	40,1	92,2

Tableau A 17 : Répartition des entreprises par CA selon les Mesures à prendre si la crise persiste au-delà de trois mois

	Salaire	Loyer	Prêt
Moins de 2 millions FCFA	90,6	37,2	92,4
Entre 2 et 5 millions FCFA	81,1	38,5	90,9
Entre 5 et 50 millions FCFA	75,6	45,9	91,9
Entre 50 et 200 millions FCFA	72,6	45,2	91,9
Plus de 200 millions FCFA	67,2	49,2	95,1
Ensemble	84,1	40,1	92,2

Tableau A 18 : Répartition des entreprises par effectif des salariés selon les Mesures à prendre si la crise persiste au-delà de trois mois

	Salaire	Loyer	Prêt
0 salarié	100,0	41,9	90,8
1 à 9 salariés	82,0	37,7	93,0
10 à 49 salariés	65,4	47,1	90,4
50 à 250 salariés	66,7	60,0	86,7
Plus de 250 salariés	77,8	55,6	100,0
Ensemble	84,1	40,1	92,2

Tableau A 19 : Répartition des entreprises par ancienneté selon les Mesures à prendre si la crise persiste au-delà de trois mois

	Salaire	Loyer	Prêt
Moins d'un an	88,8	50,5	95,3
Entre 1 et 5 ans	87,2	35,7	92,4
Plus de 5 ans	79,8	42,3	91,3
Ensemble	84,1	40,1	92,2

Questionnaire d'enquête



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TOGO

Impact de la crise sanitaire liée au coronavirus sur les activités des entreprises

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), dans sa mission d'accompagnement et de représentation du Secteur Privé, en collaboration avec le PNUD, l'INSEED, et l'UL, souhaite mesurer l'impact de la crise sanitaire actuelle (Covid19) sur les activités de vos entreprises. Nous vous remercions de bien vouloir prendre le temps de répondre à ce questionnaire.

Questionnaire confidentiel destiné à usage statistique. La CCIT vous garantit l'anonymat des informations recueillies et d'un traitement dans le cadre du secret statistique.

SECTION A : IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

N°	LIBELLE	CODE CATEGORIES/MODALITES	CODE
1	Fonction du répondant	Directeur <input type="checkbox"/> (1) Responsable <input type="checkbox"/> (2)	Employé <input type="checkbox"/> (3) Autre (précisez) <input type="checkbox"/> (4)
	Informations du répondant	Nom Prénoms Tél..... Email :.....	
2	Informations du dirigeant	Nom Prénoms Genre : Masculin <input type="checkbox"/> (1) Féminin <input type="checkbox"/> (2) Tél..... Adresse physique Email :.....	

3	Dénomination de l'entreprise	
4	Secteur d'activité (Cochez une seule case)	Commerce <input type="checkbox"/> (1) Industrie, mines, BTP <input type="checkbox"/> (2)	Services <input type="checkbox"/> (3) Agriculture/ Elevage <input type="checkbox"/> (4)
4'	Êtes-vous artisan ?	Oui <input type="checkbox"/> (1) Non <input type="checkbox"/> (2) Ne se prononce pas <input type="checkbox"/> (0)	
4''	Votre activité concerne-t-elle l' import/Export ?	Oui <input type="checkbox"/> (1) Non <input type="checkbox"/> (2) Ne se prononce pas <input type="checkbox"/> (0)	
5	Activité principale de l'entreprise Depuis quand exercez-vous cette activité ? :	
5'	Votre activité concerne	Santé <input type="checkbox"/> (1) Ecologie <input type="checkbox"/> (2) Transport <input type="checkbox"/> (3) Agroalimentaire <input type="checkbox"/> (4) BTP <input type="checkbox"/> (5)	Hôtellerie/Restauration <input type="checkbox"/> (6) Eaux/ Pêches <input type="checkbox"/> (7) Energies renouvelables <input type="checkbox"/> (8) Autres, (Précisez) <input type="checkbox"/> (9) :
5''	Votre entreprise exerce-t-elle en Zone Franche ?	Oui <input type="checkbox"/> (1) Non <input type="checkbox"/> (2) Ne se prononce pas <input type="checkbox"/> (0)	
6	Effectifs salariés permanents	0 salarié <input type="checkbox"/> (1) 1 à 9 salariés <input type="checkbox"/> (2) 10 à 49 salariés <input type="checkbox"/> (3)	50 à 250 salariés <input type="checkbox"/> (4) Plus de 250 salariés <input type="checkbox"/> (5)
7	Ancienneté de l'entreprise	Moins de 1 an <input type="checkbox"/> (1) Entre 1 et 5 ans <input type="checkbox"/> (2) Plus de 5 ans <input type="checkbox"/> (3)	
8	Chiffre d'affaires hors taxes en 2019	Pas de CA en 2019 <input type="checkbox"/> (1) Moins de 2 millions FCFA <input type="checkbox"/> (2) Entre 2 et 5 millions FCFA <input type="checkbox"/> (3)	Entre 5 et 50 millions FCFA <input type="checkbox"/> (4) Entre 50 et 200 millions FCFA <input type="checkbox"/> (5) Plus de 200 millions FCFA <input type="checkbox"/> (6)

SECTION B : QUESTIONNAIRE		CODE
PARTIE I : IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE AU CORONAVIRUS		
A. Chiffre d'affaires total		
1. Au cours du second semestre 2019, votre chiffre d'affaires total était-il... :		
<input type="checkbox"/> En hausse (1) <input type="checkbox"/> Stable (2) <input type="checkbox"/> En baisse (3)		
2. De janvier à février 2020, votre chiffre d'affaires total était-il... :		
<input type="checkbox"/> En hausse (1) <input type="checkbox"/> Stable (2) <input type="checkbox"/> En baisse (3)		
3. Actuellement, votre chiffre d'affaires total est-il ... :		

<input type="checkbox"/> En hausse (1) <input type="checkbox"/> Stable (2) <input type="checkbox"/> En baisse (3)	
Si En baisse, dans quelle proportion ? <input type="checkbox"/> Moins de 25% <input type="checkbox"/> Entre 25 et 50 % <input type="checkbox"/> Entre 50 et 75% <input type="checkbox"/> Plus de 75%	
4. Actuellement, votre effectif salarié est-il... : <input type="checkbox"/> En hausse (1) <input type="checkbox"/> Stable (2) <input type="checkbox"/> En baisse (3) <input type="checkbox"/> Pas de salarié (4)	
5. Depuis le 1^{er} janvier 2020 , avez-vous été confronté à des difficultés dans l'exercice de vos activités ? <input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	
Si oui, Quels types de difficultés ? <input type="checkbox"/> Approvisionnement (1) <input type="checkbox"/> Baisse de la production (2) <input type="checkbox"/> Baisse des ventes (3) <input type="checkbox"/> Accès au financement (4) <input type="checkbox"/> Transport des marchandises (5) <input type="checkbox"/> Accès aux informations d'ordre sanitaire (6) <input type="checkbox"/> Accès à l'information économique (7) <input type="checkbox"/> Accès aux services administratifs (8) : <input type="checkbox"/> douaniers <input type="checkbox"/> fiscaux <input type="checkbox"/> fonciers <input type="checkbox"/> judiciaires <input type="checkbox"/> municipaux <input type="checkbox"/> Autres (<i>Précisez</i>) : <input type="checkbox"/> Autres difficultés (9), (<i>Précisez</i>)	
Depuis quand êtes-vous confrontés à ces difficultés ? <input type="checkbox"/> 1 mois (1) <input type="checkbox"/> 2 mois (2) <input type="checkbox"/> 3 mois (3)	
6. Quelles mesures avez-vous mises en place pour pallier les difficultés auxquelles vous êtes confrontés ? <input type="checkbox"/> Travail à temps partiel (1) <input type="checkbox"/> Chômage technique (2) <input type="checkbox"/> Licenciement (3) <input type="checkbox"/> Baisse de la production (4) <input type="checkbox"/> Arrêt temporaire de l'activité (5) <input type="checkbox"/> Changement d'activités (<i>Précisez</i>) (6) : Depuis quand ? <input type="checkbox"/> Autres, (<i>Précisez</i>) (7)	
7. Avez-vous des difficultés à supporter vos charges ? Oui <input type="checkbox"/> (1) Non <input type="checkbox"/> (2) Ne se prononce pas <input type="checkbox"/> (0)	
8. Que pensez-vous des mesures prises par le gouvernement pour faire face à la crise ? <input type="checkbox"/> Pertinent (1) <input type="checkbox"/> Non pertinent (2) <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas (0)	
9. Quelles sont les mesures complémentaires que l'Etat pourrait prendre pour vous permettre de maintenir votre activité pendant la crise, ou de la redémarrer après la crise ?	

.....	
PROJECTION APRES LA CRISE SANITAIRE	
10. Si votre activité s'arrête maintenant, sera-t-il possible de la redémarrer après la crise ? Oui <input type="checkbox"/> (1) Non <input type="checkbox"/> (2) Ne se prononce pas <input type="checkbox"/> (0)	
11. Si la crise persiste au-delà de 3 mois, quelles sont les mesures que vous serez amené à prendre ? <input type="checkbox"/> Licenciement (1) <input type="checkbox"/> Dépôt de bilan (2) <input type="checkbox"/> Chômage partiel (3) <input type="checkbox"/> Autres (4) (Précisez)	
12. Si la crise persiste au-delà de 3 mois, quelles sont les charges que vous serez en mesure de maintenir ? <input type="checkbox"/> Salaire (1) <input type="checkbox"/> Loyer (2) <input type="checkbox"/> Prêt (3) <input type="checkbox"/> Autres (4) (Précisez)	

Indépendamment de la crise, nous souhaiterions avoir votre appréciation de l'environnement général des affaires.

Votre avis nous est d'autant plus précieux que, du fait de la crise sanitaire liée au Coronavirus, l'environnement des affaires devra répondre davantage aux besoins réels des entreprises.

PARTIE II : ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES	CODE
A. Environnement général	
1. Sur les six derniers mois, l'environnement économique général autour de votre structure est-il : <input type="checkbox"/> Plus favorable (1) <input type="checkbox"/> Sans changement (2) <input type="checkbox"/> Plus défavorable (3)	
2. Sur les six prochains mois, pensez-vous que l'environnement économique général autour de votre structure sera... : <input type="checkbox"/> Plus favorable (1) <input type="checkbox"/> Sans changement (2) <input type="checkbox"/> Plus défavorable (3)	
Pourquoi ? <input type="checkbox"/> Effets de la crise (1) <input type="checkbox"/> Effet des réformes (2) <input type="checkbox"/> Fermeture des frontières (3) <input type="checkbox"/> Existence de mesures d'accompagnement des entreprises (4) <input type="checkbox"/> Absence ou Insuffisance de mesures d'accompagnement des entreprises (5) <input type="checkbox"/> Difficultés d'accès au financement (6) <input type="checkbox"/> Existence de nouvelles opportunités (7) <input type="checkbox"/> Autre, Précisez (3)	

B. Marchés publics	
1. Avez-vous bénéficié de marchés publics au cours des trois (03) dernières années ?	
<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	
Si OUI, Combien ?	
➤ Avec quelle(s) structure(s) ?	
<input type="checkbox"/> Etat (1) <input type="checkbox"/> Bailleur (2), (Précisez) <input type="checkbox"/> Entreprises privés (3), (Précisez)	
➤ Quel est le montant global des marchés publics obtenus au cours des trois dernières années ? (en FCFA)	
<input type="checkbox"/> Moins de 10,000,000 (1) <input type="checkbox"/> Entre 10,000,000 et 80,000,000 (2) <input type="checkbox"/> Entre 80,000,000 et 120,000,000 (3) <input type="checkbox"/> Entre 120,000,000 et 500,000,000 (4) <input type="checkbox"/> Plus de 1,000,000,000 (6)	
2. Avez-vous des projets en cours ?	
<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	
Si OUI, Quel est votre besoin en financement pour ces projets ?	
<input type="checkbox"/> Aucun (1) <input type="checkbox"/> Moins de 100,000,000 (2) <input type="checkbox"/> Entre 100,000,000 et 500,000,000 (3) <input type="checkbox"/> Entre 500,000,000 et 2,000,000,000 (4) <input type="checkbox"/> Entre 2,000,000,000 et 10,000,000,000 (5) <input type="checkbox"/> Plus de 10,000,000,000 (6)	
C. Réformes	
1. Avez-vous connaissance des réformes actuellement en cours dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires ?	
<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	
Si OUI, Lesquelles ?	
<input type="checkbox"/> Dématérialisation du certificat d'origine CEDEAO/UEMOA (1) <input type="checkbox"/> Centre de Formalités des Entreprises (2) <input type="checkbox"/> Guichet Foncier Unique (3) <input type="checkbox"/> Guichet Unique du Commerce Extérieur (4) <input type="checkbox"/> Tribunal du Commerce (5) <input type="checkbox"/> Dématérialisation du Document en Douane Unique (DDU) (6)	

<p>2. Pensez-vous que ces réformes sont :</p> <p>Dématérialisation du certificat d'origine <input type="checkbox"/> Favorable (1) <input type="checkbox"/> Sans changement (2) <input type="checkbox"/> Défavorable (3) <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas (4)</p> <p>Centre de Formalités des Entreprises <input type="checkbox"/> Favorable (1) <input type="checkbox"/> Sans changement (2) <input type="checkbox"/> Défavorable (3) <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas (4)</p> <p>Guichet Foncier Unique <input type="checkbox"/> Favorable (1) <input type="checkbox"/> Sans changement (2) <input type="checkbox"/> Défavorable (3) <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas (4)</p> <p>Guichet Unique du Commerce Extérieur <input type="checkbox"/> Favorable (1) <input type="checkbox"/> Sans changement (2) <input type="checkbox"/> Défavorable (3) <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas (4)</p> <p>Tribunal du Commerce <input type="checkbox"/> Favorable (1) <input type="checkbox"/> Sans changement (2) <input type="checkbox"/> Défavorable (3) <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas (4)</p> <p>Dématérialisation du Document en Douane Unique (DDU) <input type="checkbox"/> Favorable (1) <input type="checkbox"/> Sans changement (2) <input type="checkbox"/> Défavorable (3) <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas (4)</p>	
<p>3. Quelle est votre appréciation de l'impact de la décentralisation sur l'environnement des affaires ?</p> <p><input type="checkbox"/> Positif (1) <input type="checkbox"/> Sans changement (2) <input type="checkbox"/> Négatif (3) <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas (4)</p>	
<p>4. Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la décentralisation ?</p> <p><input type="checkbox"/> Meilleur accès aux services publics (1) <input type="checkbox"/> Réduction des délais pour les formalités (2) <input type="checkbox"/> Meilleure connaissance des besoins des entreprises par les élus locaux (3) <input type="checkbox"/> Autres (4), (Précisez)</p>	
<p>5. Décrivez le plus grand défi auquel votre entreprise est confrontée en termes d'environnement des affaires</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
<p>6. Avez-vous des remarques/observations particulières ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	

SUNFARMING CITY

Zone Industrielle D'AGBELOUVE



pour une industrie togolaise prospère



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



Plan National de Développement



La ZI d'Agbélouvé c'est:

- Une zone de 547 ha de production et de transformation de coton et cultures associées
- Une centrale solaire de 25 MW sur 100 ha dont 25 MW pour alimenter les activités des entreprises de la zone
- Une zone de 301 ha réservée aux industries dans la fabrication, les cosmétiques, le textile et l'agroalimentaire
- Une zone de 40 ha réservée aux habitations et espaces de loisirs

Localisation: Zone Industrielle d'Agbélouvé

Promoteur: Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT)

Partenaires nationaux: Gouvernement Togolais

Ministère du commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale (MCIDSPCL)

Ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique (MAPAH)

Ministère des mines et des énergies (MME)

Partenaires internationaux:

- Partenaire Turc : Almeks,
- Partenaire Allemand: Sunfarming food & energy



Mai 2020